

Louez une **EAGLE VISTA** pour aussi peu que **2995\$** par mois (300 km gratuits) Fin de semaine 55¢ 300 km gratuits 1 semaine 149¢ 1000 km gratuits 1 mois 495¢ 3000 km gratuits

LOCATION MAISONNELLE 529-8135

# LE SOLEIL

**RÉNOVATION GUILLOT**  
ELECTRICITE  
PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
Estimations gratuites  
661-9211  
CHAUFFE-EAU 40 GAL 165\$ 60 GAL 245\$

MERCREDI 22 AOÛT 1990

QUÉBEC, 94<sup>e</sup> ANNÉE, NO 232  
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 00\$  
RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

## LE SPORT

### Filion nie que Aubut ait voulu racheter son contrat

L'ex-directeur général des Nordiques, Maurice Filion, jure que Marcel Aubut ne l'a jamais invité à débarrasser les bureaux des Nordiques et de ne rentrer travailler que sur appel. De plus, dit-il, jamais Aubut ne lui a offert de racheter son contrat. **S-5**



## LES ARTS

### Le président du SOLEIL satisfait de la décision du CRTC

Le président du SOLEIL, M. Robert Normand, s'est dit « totalement satisfait » par la décision du CRTC de ne renouveler que pour un an la licence de CHRC. **C-5**

## QUÉBEC

### Ça sent mauvais du côté de Charlesbourg-Ouest

Des citoyens du quartier Charlesbourg-Ouest et de Charlesbourg se plaignent des mauvaises odeurs dégagées par une usine de compostage. **A-3**

## LA RÉGION

### Bientôt une décision pour les pneus de Saint-Gilles

La Commission de protection du territoire agricole rendra une décision, dans les prochains jours, dans le dossier du dépotier de pneus de Saint-Gilles. **A-6**

## LE QUÉBEC

### Immigration Canada en retard dans le dossier des réfugiés

L'objectif de liquider en deux ans l'arriéré des 85 000 revendicateurs du statut de réfugié entrés au pays de 1986 à 1989 est loin d'être atteint. **A-9**

## L'EDITORIAL

### Québec et Ottawa doivent cesser de reculer

Il est plus que temps que l'on mette fin au terrorisme dont sont victimes les Québécois qui ont des revendications du même type que les Américains. **A-14**

## L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, A-6, A-7, A-10 et A-11
Le Québec	A-4, A-5, A-8, A-9, A-12
Le Canada	C-14 et C-16
Le Monde	B-7 à B-10
annonces classées	C-8 à C-14
Arts	C-5 à C-7
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-10
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	C-6

## LA MÉTÉO

Brumeux par endroits en matinée et ensoleillé par la suite. Minimum de près de 9 et maximum de 22 à 25. Demain: généralement ensoleillé. **S-16**

## La levée des barricades n'est pas pour demain

# Les Mohawks plus exigeants

La levée « prioritaire » des barricades mohawks ne semble pas encore imminente, même si une source proche des Warriors mettait de l'avant, hier, trois nouvelles exigences pour leur disparition « immédiate ». L'une de ces conditions est à l'effet que les forces policières cessent d'entraver les activités illégales de bingo sur la réserve de Kahnawake.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Au sortir d'une nouvelle rencontre des deux parties, hier, le négociateur fédéral, M. Bernard Roy, a d'ailleurs confessé n'être aucunement au courant de ces nouvelles propositions.

Quant à son homologue provincial, Me Alex Paterson, il a soutenu que la levée des barricades était au cœur des échanges, mais comme à l'ac-

coutumée, la plus grande discrétion a entouré ces pourparlers capricieux. Sinon pour affirmer, comme à l'issue de la rencontre de samedi, que les pourparlers avaient été en quelque sorte « substantiels ».

Les trois propositions avaient été communiquées en matinée, au nom du Bureau de la nation mohawk, d'obédience pro-Warrior, par un dénommé Karistanoran, de son nom aborigène.

Outre la libre activité de bingo, les deux autres conditions étaient les suivantes: cession à la communauté mohawk de Kanesatake (Oka) du territoire en litige et l'engagement de régler d'une façon globale, d'ici trois ans, les aspirations souverainistes de toutes les communautés mohawks.

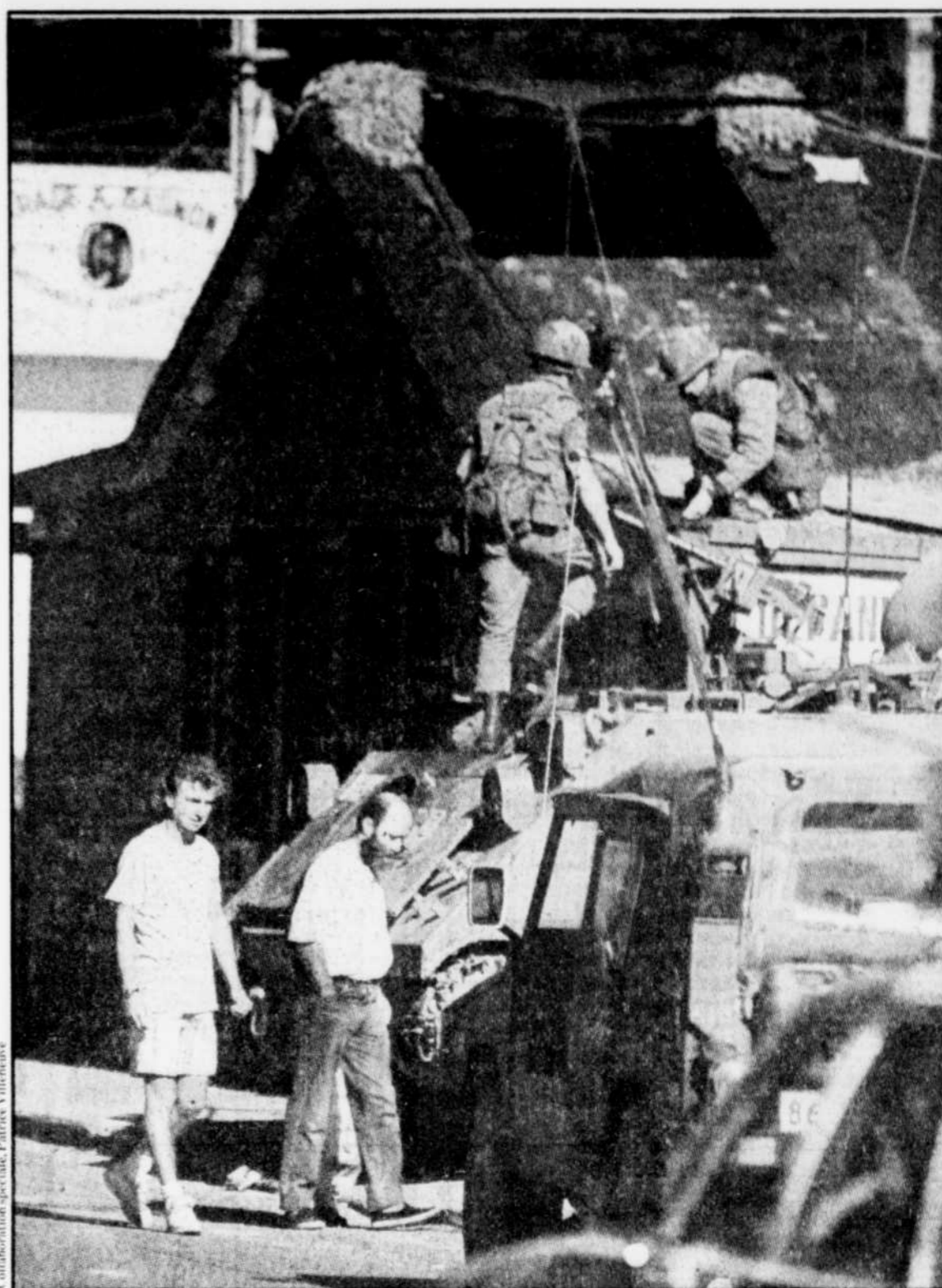
Si ce dernier contentieux ne peut être résolu au cours de cette période de trois ans, l'échéance pourrait être reportée par consentement mutuel ou soumis à l'arbitrage d'une tierce partie internationale indépendante.

Rappelons que les lucratives activités du Mohawk Bingo Hall de Kahnawake, au sud de Montréal, sont au point mort depuis le 11 juillet, soit depuis le blocus du pont Mercier en guise de solidarité avec la communauté de Kanesatake.

Le seul progrès notable d'hier à la table des négociations, c'est que la rencontre, amorcée à 10h30, s'est terminée.

Suite A-2, Mohawks...

Autres textes en pages A-4 et A-5



Un tireur d'élite de l'armée prend position, sur le toit d'un dépanneur à Oka, prêt à toute éventualité.

## Jacoby craint un conflit civil

Le Protecteur du citoyen craint l'éclatement d'une crise civile encore plus profonde si les négociations entre Québec et les Mohawk n'aboutissent pas rapidement à la levée des barricades.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Rencontré à son bureau, Me Daniel Jacoby fait savoir qu'il envisage d'effectuer une sortie publique pour demander qu'un médiateur intervienne dans les pourparlers, proposition qu'il avait déjà lancée en juillet.

Suite A-2, Conflit...



Un chasseur « Eagle » F-15 de l'aviation américaine effectue une mission de reconnaissance au-dessus du désert saoudien, armé d'un canon de 20mm et de missiles air-air qui pourraient l'aider à stopper une attaque aérienne irakienne.

### « Libérez d'abord les otages... »

## Bush refuse de discuter directement avec l'Irak

NICOSIE (Reuter, PC, AFP, NYTNS, AP) — L'Irak a proposé hier des pourparlers directs avec les États-Unis pour résoudre la crise du Golfe. La Maison-Blanche a répondu non. Sa position demeure inchangée — libération des « otages » étrangers et retrait des troupes irakiennes du Koweït.

L'escalade militaire dans le Golfe se poursuit. « Nous sommes dans une logique de guerre, » a dit à Paris le président François Mitterrand qui a durci le ton. Au Caire, le président Hosni

Moubarak a lancé un nouvel appel à Saddam Hussein pour qu'il retire ses troupes et épargne au monde une guerre destructrice.

A Bagdad, le chef de l'État irakien a prêté au président

George Bush, dans une lettre ouverte lue à la télévision, qu'il serait le perdant, « que vous vous dirigiez vers la guerre ou le boycottage ».

Il a exhorté Bush à rechercher une solution pacifique et son ministre des Affaires étrangères, Tarek Aziz, a déclaré à Amman: « Nous sommes prêts à discuter de la situation dans le

Suite A-2, Bush...

## Notre dollar n'a jamais été aussi fort depuis 1979

TORONTO (PC) — Des taux d'intérêt élevés et la renommée du Canada comme « refuge sûr » pour les investissements ont contribué hier à propulser le dollar à un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis 11 ans.

Le dollar du Canada a progressé de 0,21 cents US et a atteint 87,73 cents à Toronto, après avoir fermé à 87,52 cents, lundi. Notre devise n'a jamais été aussi élevée depuis le 24 avril 1979, où elle avait coté 87,77 cents US.

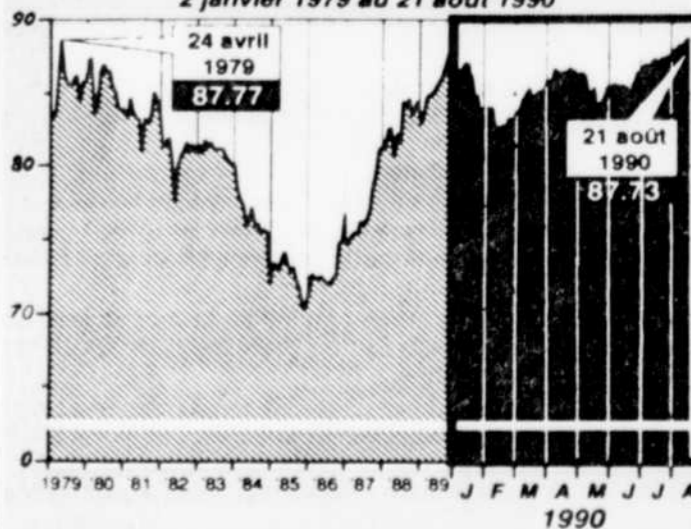
« Avec la crise du Moyen-Orient, les gens se tournent vers le Canada comme endroit sûr ou investir », a déclaré le cambiste Drew Johnson, de la Banque Royale.

« Avec une économie rela-

Suite A-2, Dollar...

### L'évolution du dollar canadien

Valeur du dollar canadien en argent américain  
2 janvier 1979 au 21 août 1990



Le seul endroit où 7 concessionnaires sont réunis pour vous offrir **CHOIX, BAS PRIX ET SERVICE**

**St-Raymond**  
VILLE DE L'AUTOMOBILE

**SALVAGEAU** (Pontiac, Buick, GMC, Ltee) Québec: 692-1315 Local: 337-2204  
**ST-RAYMOND Automobiles Inc.** (Nissan) Local: 337-4646 Québec: 692-0119  
**DALTON** (Ford) Québec: 337-2256  
**Germain STRAYMOND** (GMC) Québec: 692-0975 337-2226  
**ST-RAYMOND** (Ford, Chevrolet, Ltee) Québec: 692-4485 Local: 337-6777  
**Futura** (Toyota) Québec: 875-1878 337-6745  
**LUXOTO** (Hyundai) Ligne Watt: 1-800-463-0818 Québec: 337-2234

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS!

## Suites de la première page

### Mohawks...

à 17 h 30, soit 90 minutes plus tard que la veille, mais bien avant le coucher du soleil.

À moins de pépins de dernières minutes, les deux parties devraient de nouveau se rencontrer, aujourd'hui, pour un cinquième tête-à-tête depuis jeudi, compte tenu de la pause de dimanche.

Selon l'engagement mohawk lors de la controversée cérémonie de signature d'un protocole préalable, dimanche, le 12 août, derrière les retranchements des Warriors, à OKA, la levée des barricades devait être abordée prioritairement.

Cette crise « rouge », qui entre aujourd'hui dans sa septième semaine, a par ailleurs été fertile, encore hier, en une pléthore d'incidents et d'anecdotes.

Par exemple, insatisfaits de l'échéance du 10 septembre fixée par le gouvernement Bourassa pour voter une loi spéciale donnant le feu vert à la construction d'un tronçon de l'autoroute 30, des entrepreneurs de Châteauguay et des environs devaient passer aux actes, de leur propre initiative, aujourd'hui. Et ce, avec la bénédiction conjointe des maires Jean-Bosco Bourcier, de Châteauguay et Jocelyn Lazure, de Mercier.

Cette amorce de travaux, a précisé au SOLEIL, le président de la Chambre de commerce châteauguaise, M. Paul Chamberland, aura comme point d'origine la ville de Mercier, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Châteauguay.

Impatients, ces entrepreneurs, dont M. Robert Goyette, de la firme Charette Transports, assumeraient les coûts initiaux quitte à lancer une levée de fonds populaire pour poursuivre les travaux.

Toujours selon M. Chamberland, pour éviter les problèmes de zonage et les inconnus quant aux expropriations nécessaires possibles, ces entrepreneurs privés auraient obtenu de Steinberg, qui possède de vastes étendues de terres maraichères dans le coin, l'autorisation d'emprunter une partie de son territoire. Cette information n'a pu être confirmée, hier, au siège social de l'entreprise à Montréal.

Par ailleurs, le groupe Séguin, une firme de génie-conseil de la région de Montréal, a fait savoir, hier, qu'elle avait terminé les plans et devis du prolongement de cette autoroute souhaitée depuis des années par les citoyens du coin. Que la procédure d'octroi de contrats devaient être amorcée dès cette semaine.

### Conflit...

S'il s'abstient de passer à l'action immédiatement, c'est parce qu'il juge qu'il y a suffisamment « de marmittes dans la cuisine » en ce moment et qu'il n'y a pas lieu d'ajouter à la confusion. Il faut aussi donner la chance à une négociation qui n'a pas encore, faut-il déduire des rapports officiels, véritablement commencé.

« Ce qui doit être rapidement réglé, c'est la levée des barricades. C'est ça qui risque de dégénérer en conflit civil. La semaine dernière, les non-Indiens s'en sont pris entre eux », souligne-t-il en s'inquiétant de la radicalisation des positions dans les deux camps.

Tout au long de l'entrevue, Me Jacoby a tenu des propos modérés. Ainsi, s'il s'interroge « sur l'opportunité de tenir une enquête publique sur l'ensemble des circonstances » qui ont amené les policiers de la SQ à charger la foule à Saint-Louis-de-Gonzague, il ne les blâme pas pour la conduite de la crise dans son ensemble. Il faut faire en sorte que des événements disgracieux ne se reproduisent plus, mais, ajoute celui qui a été sous-ministre de la Justice, dans des circonstances exceptionnelles, « les décideurs doivent concilier les droits des citoyens avec la notion de sécurité ».

M. Jacoby avance que le problème qui a éclaté cet été dans l'actualité doit amener les gouvernements à prendre les moyens de régler une situation qui est celle non pas seulement des Mohawk, mais de l'ensemble des autochtones. « Il faut apprendre à vivre ensemble et non se considérer étant de chaque côté d'une barricade », explique-t-il en signalant que les barrières avec les premières nations ne datent pas du 11 juillet 1990.

Le Protecteur du citoyen rapporte qu'hier matin, le total des plaintes acheminées à son bureau atteignait le chiffre de 125, dont les trois-cinquièmes en provenance de Châteauguay. Elles tiraient leur origine des deux côtés des barricades — 45 % par les Amérindiens —.

Sur la nature des récriminations, il précise que certaines font état du fait que des citoyens se disent écartés injustement des programmes d'indemnisation. Il s'agit uniquement de personnes du secteur de Châteauguay dont la propriété serait située tout juste en dehors du périmètre d'évacuation.

Les autres visent la Sûreté du Québec. On y retrouve des accusations de fouilles abusives, d'intimidation jusqu'aux présomptions de discrimination envers les Amérindiens.

Le Protecteur du citoyen n'aura pas enquêter sur tous ces cas, loin de là ! Une dizaine de plaintes seulement relèvent véritablement de son mandat. Par exemple, il peut se pencher sur les actes administratifs posés par les membres de la SQ, mais il n'a pas juridiction quand les policiers agissent comme agents de la paix... Ce qui fait que 115 personnes devront plutôt adresser leurs plaintes à la Commission des droits de la personne ou encore à la Commission de police du Québec.

### Dollar...

tivement stable, le Canada apparaît comme un pays de tout repos », a ajouté M. Karl Berger, cambiste avec la Banque de commerce canadienne impériale. « C'est un bon endroit où placer de l'argent ».

L'invasion du Koweït par l'Irak a également entraîné une hausse des prix du pétrole, a noté M. Johnson, et on prévoit qu'en tant que producteur et exportateur de pétrole, le Canada tirera avantage de cette situation.

Le dollar a aussi reçu un bon coup de pouce d'un rapport publié par Statistique Canada mardi et annonçant qu'en juin, les ventes de détail ont progressé de 0,8 %, comparativement à leur volume du mois de mai. Ce secteur économique avait connu un recul de 1,4 % en avril et un autre de 1,0 % en mai, a rappelé M. Berger.

« Le marché des changes était tranquille jusqu'à la publication de ce chiffre sur les ventes de détail. Ensuite, tout a été très fort pour le Canada », a-t-il dit.

Un fort volume de ventes de détail démontre que notre économie a encore de l'énergie et cette constatation pourrait inciter la Banque du Canada à ne pas relâcher sa politique de lutte à l'inflation au moyen de taux d'intérêt élevés, a-t-il noté.

Actuellement au Canada, les taux d'intérêt à court terme sont d'environ cinq points de pourcentage plus élevés que les taux en vigueur aux États-Unis. Et voilà en grande partie pourquoi, récemment, la demande de dollars canadiens a été si forte.

Les taux d'intérêt élevés incitent les investisseurs étrangers à acquérir des dollars du Canada afin de tirer profit des taux élevés du rendement des valeurs canadiennes.

Le dollar du Canada a aussi gagné du terrain mardi au regard de deux autres devises internationales importantes, soit le mark allemand et la livre britannique. La livre anglaise a clôturé à 2,18 \$ Can après avoir cédé 0,71 cents, et le mark a fléchi de 0,11 cents pour coter à 72,88 cents Can.

Ces deux dernières devises ont aussi été fortes au regard de la devise des États-Unis. En fait, elles ont même fait mieux que le dollar du Canada ces dernières semaines.

### Bush...

Golfe et aussi d'autres situations. »

« C'est à peu près la même rhétorique que nous avons déjà entendue », a dit le porte-parole de Bush, Marlin Fitzwater.

Le président George Bush devait annoncer aujourd'hui le rappel de moins de 40 000 réservistes pour combler les trous créés dans la machine de guerre des États-Unis par l'envoi d'une énorme force expéditionnaire dans la région du Golfe.

À Paris, les neuf pays membres de l'Union européenne occidentale (France, Grande-Bretagne, Pays Bas, RFA, Italie, Belgique, Espagne) ont décidé de coordonner leurs efforts militaires dans le Golfe et demandé au Conseil de Sécurité de l'ONU de prendre de nouvelles mesures pour faire observer l'embargo qu'il a décrété contre l'ONU.

Lundi, malgré la présence de navires de guerre dans la région, un pétrolier irakien a réussi à gagner Aden pour y décharger sa cargaison. Les États-Unis ont demandé au Conseil de sécurité d'autoriser l'utilisation par les flottes étrangères d'une « force minimum » pour faire appliquer l'embargo. Moscou qui a deux fois donné une audience au vice-premier ministre irakien semble avoir bloqué jusqu'ici la requête américaine.

L'Espagne, l'Italie, la Belgique et la Grèce ont décidé l'envoi dans la région de navires qui rejoindront les bâtiments américains, britanniques, français, néerlandais et canadiens déjà sur place ou en route.

À Ottawa, entre-temps, un porte-parole de la marine a déclaré hier qu'il est impossible d'estimer combien il en coûtera pour équiper les bateaux canadiens devant se rendre dans le golfe Persique.

La France a en outre annoncé que son parlement avait été convoqué en session extraordinaire, lundi prochain, et l'envoi d'un escadron de reconnaissance terrestre dans les Emirats arabes unis et d'instructeurs militaires en Arabie saoudite, où l'Égypte a envoyé chars et pièces d'artillerie après y avoir dépêché 5000 hommes.

Dick Cheney, secrétaire à la Défense américain, a déclaré à l'issue d'une tournée dans le Golfe que les États-Unis étudiaient la vente de nouvelles armes à l'Arabie saoudite, avions, chars et missiles y compris.

Au Caire, un spécialiste britannique des questions de défense, Paul Beaver, de la revue Jane's Defense Weekly, a déclaré que l'Irak avait transféré au Koweït 36 lanceurs de missiles Scud qui ont une portée de 500 km et que Bagdad avait utilisés dans sa « guerre des villes » avec l'Irak.

Téhéran et Bagdad ont annoncé lundi la fin du retrait des troupes irakiennes d'Irak entamé cinq jours plus tôt. Selon Bagdad, 30 divisions, soit 300 000 hommes supplémentaires, seront ainsi disponibles pour toute confrontation dans le Golfe.

Après Bush, lundi, Mitterrand et le premier ministre britannique Margaret Thatcher ont parlé hier des otages de Bagdad, les quelque 13 000 Occidentaux retenus en Irak et au Koweït à qui Bagdad a proposé de rendre leur liberté de mouvement en échange d'un retrait des troupes américaines et des autres forces étrangères déployées dans la région.

Selon Londres, Washington et Paris, 135 Britanniques, 54 Américains et 33 Français ont soit disparu, soit été appréhendés en Irak et au Koweït, apparemment pour les transférer sur des sites militaires et industriels et dissuader ainsi une attaque contre l'Irak.

Dix Britanniques et un Américain ont ainsi été arrêtés mardi sous la menace des armes à leur domicile au Koweït, a-t-on appris à Londres et à Washington. Les Britanniques ont été transférés dans un immeuble civil et l'Américain a été conduit à l'hôtel Méridien.

## DEMAIN DANS LE SOLEIL

### En 1990, la chasse sera bonne!

Selon André-A. Bellemare, notre chroniqueur de chasse et de pêche, la saison de chasse de l'automne 1990 devrait être bonne, si les conditions atmosphériques sont favorables aux quelque 700 000 Québécois qui achèteront des permis de chasse au cours des prochains mois. Demain, dans un cahier spécial de huit pages sur la chasse inséré dans le Tabloid SPORT, André-A. Bellemare vous expliquera que l'hiver dernier a été tardif et clément, dans la majorité des régions du Québec; le printemps a été hâtif et doux, ce qui a favorisé la reproduction et la survie des animaux sauvages. Ce qui réjouit grandement notre confrère Bellemare, que l'on aperçoit ci-dessus avec le résultat de sa chasse du caribou, en août 1989, lors de son expédition au lac Dulhut dans la région de la baie d'Ungava.



En août 1989, lors de son expédition au lac Dulhut dans la région de la baie d'Ungava.

### ■ Toujours au large

QUÉBEC — Les trois détenus qui ont passé une nuit dans une maison de Cap-Santé, après la quintuple évasion de jeudi soir à Donnacona, sont toujours au large. La camionnette, rouge à bande grise, qu'ils avaient volée pour prendre la fuite n'a pas été retrouvée non plus. L'hypothèse la plus plausible, selon le porte-parole de la SQ, Réal Ouellet, est qu'ils aient pris la direction de Montréal, ou d'Ottawa, et qu'ils s'y terrent pour quelque temps. Toutefois, les appels affluent à la SQ de gens qui croient avoir vu des individus répondant au signalement de Ghislain Gaudet, Real Dufour et Claude Carrier. Ces pistes sont suivies, mais n'ont rien donné de concret jusqu'ici.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 21 août

4-3-9  
0-6-3-7

## LE 31 POUR HOMME



d'Allemagne pour le 31...  
sur un jean...

**LE BLAZER**  
**LAINES**  
**FEUTRÉE**

une image marquante de la saison 91: la forme blazer simple boutonnage trois boutons, avec une belle carrure souple, une épaule de ligne cassée, des revers plus larges. autre tendance importante: les étoffes riches et chaleureuses, comme ici, la laine feutrée, moelleuse comme du cachemire dans de riches coloris fumés de bleu, violet, vert ou paille. 38 à 44... 195.00 porté sur un jean en coton, cinq poches, c'est le blazer classe internationale pour 1991... à voir au 31 pour homme.

la maison



**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

## St-Frédéric: la population craint la fermeture du bureau de poste

SAINT-FRÉDÉRIC — La population de Saint-Frédéric est inquiète. Elle appréhende la fermeture à moyen terme du bureau de poste du village.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

À compter du 1er octobre, le tri du courrier destiné en milieu rural sera effectué par le bureau de poste de la municipalité voisine de Tring Jonction. À partir de cette date également, le courrier sera distribué en campagne à Saint-Frédéric et à Saint-Severin par un transporteur et non plus par deux, ce qui entraînera des retards de quelques heures de livraison dans certains cas.

En conférence de presse, hier, le président du comité de survie, M. Robert Pare, et le maire de Saint-Frédéric, M. Rolland Jacques, ont déclaré que le transfert du centre de tri à Tring Jonction fera perdre la moitié de l'achalandage au bureau de Saint-Frédéric. « C'est une fermeture déguisée de notre bureau même si la Société des postes affirme qu'il n'est pas question de fermer le bureau de Saint-Frédéric. Plus tard, elle (Société) reviendra à la charge en prétextant que notre bureau ne fait pas suffisamment d'affaires », ont-ils expliqué. En 1988, la Société avait voulu fermer le bureau de Saint-Frédéric, mais les protestations du milieu l'avaient incitée à revenir sur sa décision.

### Pas que la Vierge

« A Saint-Frédéric, il n'y a pas que la Vierge qui bouge. Il y a aussi la population », a noté le maire Jacques.

En effet, 675 citoyens ont signé une pétition réclamant le statu quo. Le nombre est impressionnant si l'on considère que la municipalité compte 1040 habitants.

Une délégation du milieu se rendra à Ottawa vendredi pour y rencontrer des représentants de la Société des postes.

Quant au député de Beauce aux Communes, Gilles Bernier, il est surpris par ces protestations étant donné que, selon lui, cette régionalisation du service n'entraînera pas de diminution de la qualité, ni la fermeture du bureau de Saint-Frédéric.

La Société des postes doit procéder le 29 août à l'ouverture des offres pour l'attribution du nouveau contrat de distribution du courrier en milieu rural à Saint-Frédéric et à Saint-Severin, à compter du 30 septembre.

## Les citoyens se plaignent de l'usine de compostage Biomax La puanteur envahit Charlesbourg

Un deuxième « Alex Couture » vient de voir le jour à Québec.

par GUY DUBE  
LE SOLEIL

Cette fois, ce sont des citoyens du quartier Charlesbourg-Ouest et de Charlesbourg qui se plaignent des mauvaises odeurs d'une usine de compostage, située à l'extrémité nord du boulevard Pierre-Bertrand, sur les terrains de l'Union des carrières et pavages.

« On habite à un kilomètre du terrain et, hier soir, on n'était pas capable de rester dehors; il fallait même fermer les fenêtres », déplore un résident de la côte des Erables (Charlesbourg-Ouest), Réal Allard. « On est en pleine ville, on fait partie de Québec et on est pris avec des senteurs de vomissure. »

En fait, plus on s'approche du terrain de 12 000 mètres carrés où sont déposés les sacs de gazon et de feuilles mortes de la plupart des municipalités de la région, plus ça prend à la gorge; on croirait entrer dans une véritable fosse à purin de porc, tellement l'odeur est forte.

« Oui, c'est vrai qu'on pue. Je comprends les gens, ça doit être désagréable pour eux », admet un des deux propriétaires de Biomax, André Lavoie.

Ca pue tellement que la ville de Québec, dès le début de juillet, a obligé l'entreprise de compostage de déménager un peu plus au nord, au fond d'une petite vallée, au pied de montagnes de résidus miniers qui gardent le terrain de compostage à l'abri des vents.

Mais les mauvaises odeurs ont quand même continué d'affecter la qualité de vie des gens du secteur, traversant même l'autoroute Laurentienne, en direction de Charlesbourg. Des industries voisines se sont elles aussi plaintes de l'inconfort occasionné par la senteur plutôt forte du compost.

### « Phase d'ajustement »

L'autre propriétaire de Biomax, Carl Genois, a indiqué hier que plusieurs facteurs incontrôlables, dont les pluies récentes et abondantes, ont causé des retards dans les travaux en cours.



Les propriétaires de Biomax ont fait épandre, hier, de la chaux et des brisures d'écorce pour neutraliser les odeurs fortes et ils promettent que la situation sera rétablie dès septembre.

Une fois finie ce qu'il appelle une « phase d'ajustement », soit dans un mois tout au plus, toutes les mauvaises odeurs auront disparu.

Les senteurs de purin proviennent principalement des lixivats, c'est-à-dire du liquide noirâtre qui s'écoule du gazon et des feuilles, alignés en rangée et en phase de compostage. Des mauvaises odeurs se dégagent également des sacs de gazon qui traînent trop longtemps sur le terrain avant d'être éventrés mécaniquement.

« Nous avons presque complètement rattrapé le retard et la situation sera bientôt sous contrôle », renchérit M. Genois.

Ainsi, pour neutraliser les mauvaises odeurs, plus d'une tonne de chaux a été épandue

entre les allées, hier. Les eaux de lixiviation sont retenues dans un bassin qui lui aussi doit être chaulé incessamment. L'eau du bassin sera par la suite réutilisée pour les autres travaux et rien ne s'échappera dans les boisés environnants, indique-t-il.

Les deux propriétaires ont également fait épandre des brisures d'écorce au-dessus du compost qui fermente, ce qui aidera à atténuer les mauvaises odeurs.

### Des déchets dans les sacs

M. Genois mentionne qu'il reçoit environ 4 % de déchets domestiques dans les sacs de gazon, ce qui n'aide pas à améliorer la situation. À partir de l'an prochain, les sacs de plastique, fabriqués à base de fécule

de maïs, seront transparents et microperforés. La collecte sélective se fera tôt la semaine, puisque la plupart des gens tondent leur gazon les fins de semaine; ainsi, les sacs ne dégageront pas de mauvaises odeurs de leur arrivée dans le quartier Charlesbourg-Ouest.

Cette année, l'usine de compostage Biomax a contribué à éliminer presque complètement la croissance annuelle des déchets envoyés à l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec. L'usine reçoit en effet annuellement au-delà de 10 000 tonnes d'herbes et de feuilles, ce qui représente 3 % du volume de l'incinérateur.

Le réaménagement du terrain de compostage a nécessité un investissement de près de 300 000 \$ des deux proprié-

étaires, « sans un seul sou en subvention et avec l'accord et le ministère de l'Environnement », précisent-ils.

L'emplacement de Biomax a été pensé de façon à ce que les gens de la région de Québec ne soient pas incommodés par les mauvaises odeurs, explique M. Genois. Une vaste zone-tampon de plus d'un kilomètre isole le terrain. Au nord, on retrouve Saint-Émile, à l'est Charlesbourg, au sud le quartier Charlesbourg-Ouest et, à l'ouest, le quartier Neufchâtel.

Biomax est en phase de devenir l'une des usines de compostage les mieux gérées au Canada, concluent M. Genois et Lavoie, qui promettent que tout sera définitivement rentré dans l'ordre en septembre.

## Garderie en milieu scolaire pour les jeunes autochtones

Le Village-des-Hurons s'est vu accorder une subvention fédérale de 118 617 \$ pour l'implantation d'une garderie en milieu scolaire.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

Quelque 60 écoliers autochtones de 6 à 12 ans sur les 200 inscrits au primaire profiteront du nouveau service dès la rentrée scolaire, a indiqué, hier, M. Roger Vincent, directeur de l'éducation au Village-des-Hurons. « Le service couvrira la garde le matin, le midi et en fin de journée », a expliqué le directeur. Les parents devront en outre payer 1,50 \$ l'heure pour y faire garder les écoliers.

C'est à la suite d'une consultation auprès des 836 résidents de la réserve et des 1300 habitant à l'extérieur que le conseil de la nation huronne a présenté, l'an dernier, un projet de garderie à Santé et Bien-Être Social Canada qui, il y a une semaine, leur accordait une subvention de 118 617 \$ puisée dans la Caisse d'aide aux projets en matière de garde d'enfants.

La caisse, dont l'objectif est de hausser la qualité des services de garde au Canada, répond surtout à des besoins particuliers, par exemple des enfants de localités rurales, les jeunes indiens et inuits et les jeunes d'âge scolaire qui présentent des difficultés.

Un porte-parole de Santé Bien-Être Social Canada a en outre précisé que ces projets s'inscrivent dans la stratégie nationale des programmes de services de garde élaborés par Ottawa.

## Patro Saint-Vincent-de-Paul Sheraton met son projet sur la glace

Le projet d'implantation d'un chic hôtel de la chaîne Sheraton dans l'ancien patro Saint-Vincent-de-Paul dans la Côte d'Abraham à Québec a été mis sur la glace par ses promoteurs, la compagnie Hôtels F.L. L'investissement de 42 millions \$ prévu dès cet automne est retardé, faute de capitaux, et il n'est pas impossible qu'une autre chaîne hôtelière prenne la relève, a appris, hier, LE SOLEIL.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul avaient donné une option d'achat à Hôtels F.L., après avoir vainement tenté de redonner vie au patro et à l'église Saint-Vincent-de-Paul. Le promoteur, qui exploite déjà en franchise le Sheraton Laval, le Centre des congrès et l'Hôtel des Gouverneurs à ville de Laval, de même que l'Apartment In Montreal, comptait construire un hôtel de 300 chambres de classe six fleurs de lys, l'équivalent du Chateau Frontenac et du Hilton Québec.

La compagnie Hôtels F.L. avait obtenu le feu vert de la ville de Québec et du nouveau maire, Jean-Paul L'Allier, en mars dernier, après qu'on eut maintenu les modifications au zonage de cette partie de la haute-ville apportées par l'ancienne administration du maire Pelletier. Décision qui avait provoqué de profonds remous au sein du Rassemblement populaire.

D'ailleurs, la vice-présidente du comité exécutif, Mme Winnie Frohn, conseillère du secteur Saint-Jean-Baptiste, farouchement opposée au projet, avait marqué sa dissidence, de même que cinq conseillers, lors du vote à

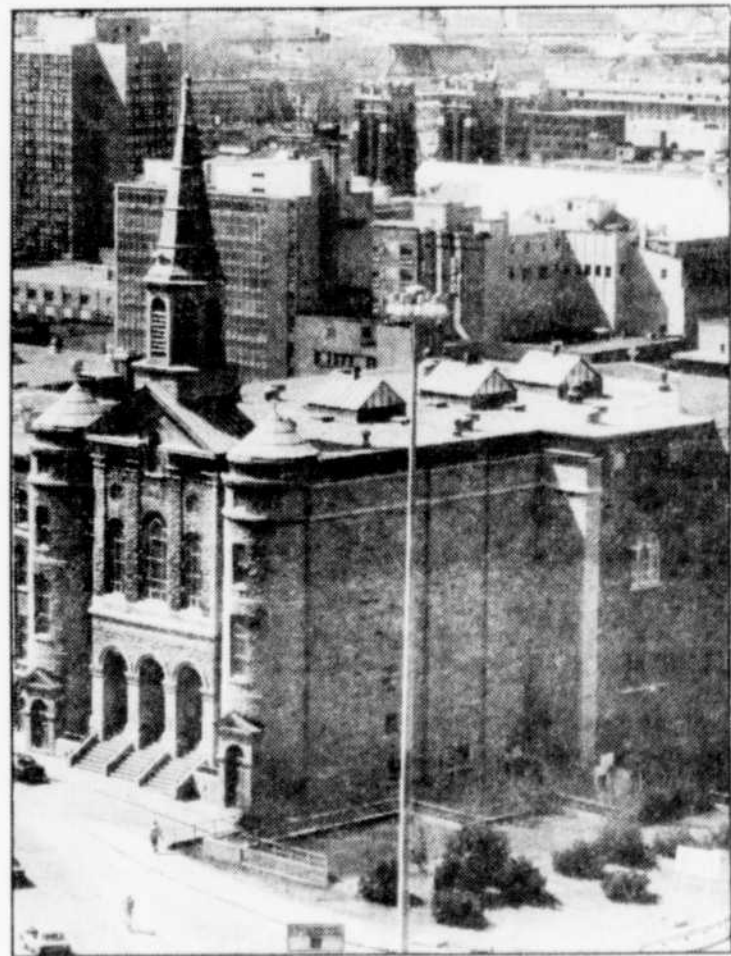
l'assemblée du conseil municipal, le 26 mars dernier, un fait rare dans les annales municipales de Québec.

Mme Frohn favorisait plutôt l'aménagement d'un centre socio-culturel communautaire dans l'îlot du Patro Saint-Vincent-de-Paul. L'hôtel Sheraton pouvait, selon elle, s'établir dans l'îlot d'Aiguillon, par-dessus le stationnement de la Place d'Youville ou encore sur l'emplacement de la « grande place ».

Le maire L'Allier soutenait pour sa part que le projet d'un centre multifonctionnel pour la tenue de congrès et de foires commerciales dans la haute-ville, même si l'on ne décidera qu'à l'automne d'agrandir l'actuel centre des congrès ou de bâtir ailleurs, prenait une bonne longueur d'avance avec la construction d'un hôtel Sheraton dans l'ancien patro.

Le projet Sheraton Québec, nécessitant un investissement de 12 millions \$ pour l'achat et les travaux d'aménagement, prévoyait de préserver et de restaurer la façade, la nef et le chœur de l'ancienne église pour servir de hall principal à l'hôtel. La nouvelle partie devait être construite sur les terrains vacants qui bordent le patro et l'église.

La semaine dernière, on ap-



L'église et le patro Saint-Vincent-de-Paul pourraient bien passer à une autre chaîne hôtelière que Sheraton.

prenait que les promoteurs tentaient toujours de regrouper le financement du projet, alors que les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul commencent, semble-t-il, à montrer des signes d'impatience.

Une chose est sûre, la compagnie Hôtels F.L. n'a toujours pas soumis de demande de permis à la ville de Québec, même si elle reste toujours intéressée au projet, précisait hier au SOLEIL le porte-parole de l'administration municipale, M. Richard Lacasse. Comme il s'agit d'un projet dans un arrondissement historique, l'étude des plans et de-

vis donne déjà lieu à un délai important.

LE SOLEIL tient plutôt de bonnes sources que le contexte économique incertain et que les difficultés qu'éprouvent les promoteurs à trouver du financement sont les vraies raisons les incitant à repousser leur projet, sinon à l'abandonner. LE SOLEIL a vainement tenté de rejoindre le président de Hôtels F.L., M. Michel Fournelle, qui s'appretait à quitter pour un voyage à l'étranger ou son directeur du développement, M. Nelson Théberge, présentement en vacances.

## Moissan se présente à la mairie de Sillery

C'est pour que finisse « l'époque où on ne peut pas dire ce que l'on pense au conseil municipal » que M. Richard Moissan se présente à la mairie de Sillery, à titre indépendant, et qu'il y aurait des candidats indépendants dans au moins la moitié des quartiers, pour les élections du 4 novembre prochain.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

C'est ce que déclarait hier M. Moissan, un consultant en administration de 39 ans qui suit de près la chose municipale depuis huit ans. Les gens ne veulent plus d'une administration de club privé comme le conseil municipal dirigé par Mme Margaret Delisle, dit-il.

Ce troisième candidat à la mairie, puisque M. Denis Moreau, avec une équipe, « Démocratie-Sillery », tentera aussi de déloger l'équipe de Mme Delisle, veut améliorer la qualité résidentielle de Sillery et valoriser la vie de quartier.

Le conseil actuel néglige, dit-il, des artères comme la côte de l'Église, le chemin du Foulon, l'Anse Victoria, les rues Sheppard et Saint-Michel. Même l'avenue Maguire est négligée. Les commerçants ont un besoin urgent d'espaces de stationnement et « le conseil municipal n'agit pas ».

## OKA: LA GUERRE DES BARRICADES

# L'Assemblée des Premières Nations appréhende les réactions des Blancs

OTTAWA — L'Assemblée des Premières Nations craint un revirement de l'opinion publique contre les autochtones si d'autres tribus, ailleurs au pays, décident d'imiter Kanesatake et d'avoir recours aux armes pour défendre leur cause.

par GUY TAILLEFER  
de la Presse canadienne

Le chef national de l'Assemblée, M. Georges Erasmus, a lancé hier aux Amérindiens un appel au calme et un avertissement voilé aux Warriors montés aux barricades à Oka. Il espère que les Amérindiens continueront, comme ils l'ont presque toujours fait, de revendiquer leurs droits « de façon pacifique et ordonnée ».

Il est « évident », à son avis, que les barricades doivent être levées « le plus tôt possible ». La patience blanche à Oka et Châteauguay, a dit M. Erasmus, a atteint ses limites. Mais il répète une fois de plus — parce que c'est un message qu'ils ont du mal à faire passer — que le problème des barricades, tout prioritaire qu'il soit à court terme, ne doit pas faire oublier les revendications territoriales et autonomistes des Amérindiens, ni la nécessité d'effectuer une refonte des politi-

ques fédérales à l'égard des autochtones.

Le message ne passe pas, se plaint-on parmi les autochtones, parce que le gouvernement fédéral mène auprès des médias une savante campagne de désinformation qui laisse croire à la négociation de bonne foi de ces revendications de la part d'Ottawa.

À cette désinformation, M. Erasmus a répliqué hier par la publication d'une étude comparative des positions fédérales et autochtones sur le processus de revendications territoriales prévu dans la Loi sur les Indiens.

Un processus, soutient-on dans le document, conçu aux fins, non pas d'accorder, mais de nier aux autochtones les droits que leur reconnaît la Constitution canadienne de 1867. L'objectif d'Ottawa « semble être de désinformer le public dans une cynique tentative de discréditer et d'isoler les Premières Nations qui refusent de se conformer (au cadre de négociation fédéral). »

Le gouvernement fédéral a pourtant « l'obligation constitutionnelle » d'agir comme « fiduciaire et défenseur » des peuples autochtones. Or, si se comporte de façon radicalement opposée, affirme l'Assemblée des Premières Nations, qui reproche à Ottawa d'agir plutôt en adversaire. Un adversaire qui est à la fois juge et partie prenante dans la négociation de certaines de revendications territoriales soumises au gouvernement fédéral par les Amérindiens.

M. Erasmus soutient que les 20 dernières années ont donné lieu à une détérioration des droits autochtones. Utilisant des « manoeuvres excessivement legalistes », Ottawa ne négocie plus la reconnaissance de ces droits, indique le document, il cherche seulement à les supprimer en les troquant contre des « bénéfices » de différentes natures.

L'Assemblée note aussi qu'il est interdit aux communautés autochtones d'inclure des propositions de nature autonomiste dans les demandes de cession territoriale qu'elles font auprès des Affaires indiennes.

Appuyé par les provinces, le gouvernement fédéral a réduit les pouvoirs qu'il est prêt à accorder aux réserves indiennes à ceux de municipalités. Si bien qu'une communauté autochtone peut bénéficier d'une commission scolaire sans exercer le moindre contrôle sur l'éducation, qui est de juridiction provinciale.

Le gouvernement soutient que le nombre de revendications territoriales atteint actuellement 578 et que 205 d'entre elles ont été résolues. En fait, soutient l'Assemblée des Premières Nations, 1000 demandes territoriales additionnelles sont actuellement en voie de préparation. Des 205 dossiers prétendument résolus, ajoute-t-elle, seulement 44 ont en réalité fait l'objet d'une entente, les autres ayant tout simplement été rejetés par les Affaires indiennes.



Le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Georges Erasmus.

## Barrages levés au Lac-Barrière

MANTWAKI (d'après PC) — Les Algonquins de Lac-Barrière, dans la réserve faunique La Vérendrye, ont levé tôt hier matin les barrages qu'ils

avaient dressés une douzaine d'heures plus tôt sur la route 117, bloquant la circulation routière entre l'Abitibi et le reste du Québec.

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. John Ciaccia, s'est rendu hier midi rencontrer ces Amérindiens qui dénoncent depuis plusieurs mois les opérations des compagnies forestières dans cette région.

À l'issue de la rencontre, qu'il a qualifiée de positive, M. Ciaccia a dit avoir confirmé à ses interlocuteurs qu'ils seront impliqués dans les mesures que le gouvernement entend prendre dans le cadre d'un plan d'aménagement de la forêt.

M. Ciaccia devait ensuite se rendre à Gatineau pour y avoir des entretiens avec les représentants de la compagnie Placages Outaouais, qui désire exercer des activités de coupe sur une concession à proximité des territoires revendiqués par les autochtones.

## Aussitôt démantelé, aussitôt reconstruit

SETON PORTAGE, C.-B. (PC) — Aussitôt après le démantèlement par une soixantaine d'agents de la Gendarmerie royale du Canada d'un barrage dressé par des autochtones sur une voie ferrée de la société BC Rail, des Indiens ont établi un nouveau barrage un peu plus loin sur la même voie.

Le premier barrage, qui empêchait les trains de circuler entre Vancouver et Prince George, violait une injonction de la Cour suprême de Colombie-Britannique, ordonnant aux Indiens d'y mettre fin. Une quarantaine d'autochtones ont été arrêtés. Les Indiens, membres de la nation St'at'imx, n'ont pratiquement pas résisté et tout s'est déroulé sans violence.

Les Indiens avaient bloqué la voie ferrée vendredi pour manifester leur insatisfaction devant la réponse du gouvernement provincial à leurs revendications territoriales, et aussi en appui aux Mohawks d'Oka.

## Remise d'une terre sacrée en Ontario

KENORA, Ontario (d'après PC) — Le gouvernement fédéral et une bande indienne du Nord-Ouest de l'Ontario se sont entendus sur la remise de 110 hectares de terre sacrée à la bande.

Les terres en question sont autour du lac Rond, du côté sud de Kenora. Il s'y trouve des lieux de sépulture identifiés comme tels ainsi que d'autres non identifiés, a déclaré Brian Perreault, le chef de la bande du Traité numéro 3.

La ministre fédérale d'État déléguée aux Affaires indiennes, Mme Shirley Martin, est venue lundi à Kenora, ville située à 50 kilomètres à l'est de la frontière manitobaine, pour y signer un accord de négociation avec la bande. Aucune date limite n'a été établie pour les négociations, qui doivent se dérouler à Ottawa.

Un pensionnat autochtone se trouvait autrefois sur ces terres.

# SOLDE de Vestiaire Sportif Économisez jusqu'à 40 \$

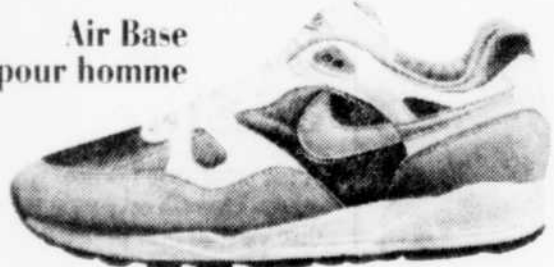
Air Tech Challenge pour homme



Prix courant Vestiaire Sportif 119,98\$  
Maintenant 104,88\$

Économisez 15 \$

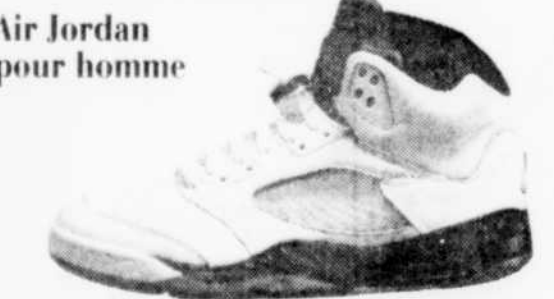
Air Base pour homme



Prix courant Vestiaire Sportif 69,98\$  
Maintenant 54,88\$

Économisez 15 \$

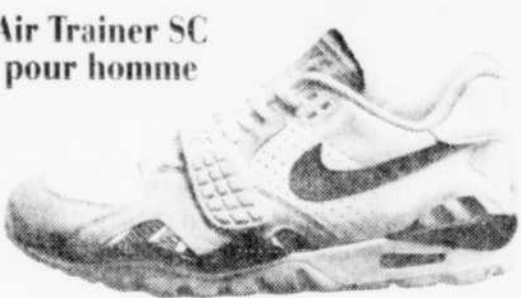
Air Jordan pour homme



Prix courant Vestiaire Sportif 169,98\$  
Maintenant 159,88\$

Économisez 10 \$

Air Trainer SC pour homme



Prix courant Vestiaire Sportif 129,98\$  
Maintenant 89,88\$

Économisez 40 \$

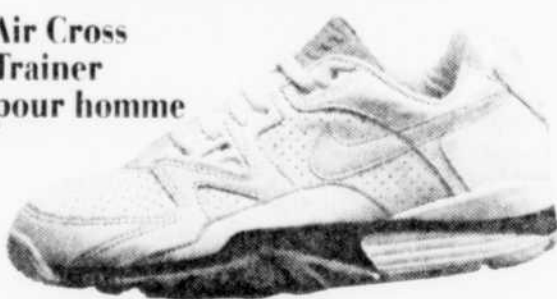
Air Advantage pour homme



Prix courant Vestiaire Sportif 84,98\$  
Maintenant 69,88\$

Économisez 15 \$

Air Cross Trainer pour homme

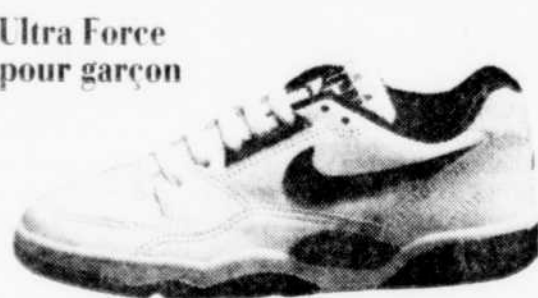


Prix courant Vestiaire Sportif 99,98\$  
Maintenant 89,88\$

Économisez 10 \$

Pointures disponibles pour dame

Ultra Force pour garçon



Prix courant Vestiaire Sportif 59,98\$  
Maintenant 39,88\$

Économisez 20 \$

Air Trainer SC pour dame



Prix courant Vestiaire Sportif 119,98\$  
Maintenant 104,88\$

Économisez 15 \$

Air Trainer TW pour homme



Prix courant Vestiaire Sportif 109,98\$  
Maintenant 99,88\$

Économisez 10 \$

“Est-ce seulement les chaussures?”

Économisez jusqu'à 20% sur tous les vêtements 

### GARANTIE SANS ENNUI

Les retours de marchandise ne sont jamais un problème chez Vestiaire Sportif. Échange ou remboursement garanti. Reçu de caisse exigé.

 **Vestiaire Sportif** 

Le magasin de chaussures de sport le plus complet en Amérique du Nord

Le solde se termine le 8 septembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

Oka: LA GUERRE DES BARRICADES

# L'intervention «administrative» de l'armée se poursuit dans le calme

La deuxième journée d'intervention « administrative » des forces armées, à Châteauguay et à Oka, s'est poursuivie sans aucun incident. L'armée n'a même pas eu à effectuer un retrait diplomatique, comme ce fut le cas la veille, à Oka, à la demande même des négociateurs autochtones.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Le capitaine Richard Sabourin, du 22e régiment, a expliqué au SOLEIL que le terme administratif n'est aucunement pure sémantique. Comparé à une opération de nature tactique, c'est toute la dif-

férence, a-t-il dit, entre contourner un champ de blé d'inde et l'investir d'emblée.

Par ailleurs rien n'est négligé afin de prévenir toute ambiguïté tant dans le camp des Warriors que dans celui des troupes dépêchées de Valcartier.

Ainsi, la liaison téléphonique

installée entre chacune des barrières militaires et les barricades mohawks sert cette fin. De part et d'autre, on s'informe de tout mouvement en apparence suspect aux yeux des vis-à-vis et qui pourrait, si non clarifié sur le champ, déclencher des actions intempestives, dans un camp ou dans l'autre.

### Félicitations à la SQ

Pour sa part, le ministre de la Sécurité publique et grand patron de la Sûreté du Québec, M. Sam Elkas, a tenu à remercier et à féliciter publiquement les policiers de

ce corps pour leur travail « remarquable » depuis la crise amérindienne à Oka et à Châteauguay. C'est avec dignité qu'ils se sont acquittés de leur tâche dans des conditions particulièrement difficiles, a-t-il tenu à souligner par voie de communiqué.

Ce n'est finalement qu'après 40 jours, entre les barricades mohawks et des citoyens souvent hostiles, que la SQ a été relevée par l'armée qui est intervenue, lundi, pour relever ces policiers aux points les plus névralgiques.

L'intervention particulièrement musclée d'un contingent de la SQ contre un groupe de manifestants pacifiques, le 12 août, sur le pont de Saint-Louis-de-Gonzague, non loin de Valleyfield, avait soulevé un vent de protestation.



Les soldats continuaient de prendre leurs positions hier à Oka. Sur leur chemin, un message d'amitié à l'endroit des Mohawks enge la la semaine dernière.

## Val-Bélair: le maire ne comprend rien aux demandes des Hurons



Le maire Claude Beaudoin

Le maire de Val-Bélair, M. Claude Beaudoin, a écrit au premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et au ministre des Affaires indiennes, M. Tom Siddon, pour leur demander des explications sur les prétentions des Hurons sur quelque 40 arpents de terre situés dans sa municipalité.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

M. Beaudoin n'en revient tout simplement pas de cette histoire. Comment, si c'est sérieux, n'a-t-on jamais eu la décence d'informer le maire de la municipalité concernée ?

Rappelons que la semaine dernière, le chef de la nation huronne, M. Max Gros-Louis, faisait savoir que le ministre canadien de la Justice avait conclu à l'invalidité de la vente de ces 40 arpents carrés au gouvernement fédéral, parce que les Hurons présents

aux assemblées sur le sujet, en 1904, n'étaient pas en nombre suffisant. Au ministère des Affaires indiennes, on reconnaît les faits et qu'il y a matière à négociations.

Le maire de Val-Bélair n'avait jamais été mis au courant de l'affaire. Il trouve pour le moins inélegant que personne ne lui en ait parlé encore.

M. Beaudoin dit qu'il ira aussi à la cueillette d'information du côté du gouvernement du Québec.

Les citoyens habitant sur ces 40 arpents ne sont pas inquiets, dit le maire, sauf peut-être quelques personnes âgées aux revenus limités.

## Un clou dans le cercueil d'une mauvaise saison touristique

MONTREAL (PC) — « La saison touristique a été particulièrement mauvaise, mais l'histoire des Mohawks... c'est le clou dans le cercueil », constate Gustave Bamatter, vice-président de l'Association des hôtels du Grand-Montréal.

l'alcool par rapport aux prix américains, le Canada représente une moins bonne affaire. »

Tout le Nord-Est américain a subi une baisse du tourisme et Montréal n'échappe pas à la règle. Charles Lapointe, directeur de l'Office des congrès et du tourisme du Grand-Montréal, évalue cette baisse à 15 %.

Les taux d'occupation des plus grands hôtels montréalais sont en baisse constante depuis quatre ans. De 69,3 % en 1987, les taux sont passés à 64,2 % l'an dernier.

Depuis le début de l'année 1990, la situation continue de se détériorer: l'hôtel Delta indique que le taux d'occupation des 12 plus grands hôtels de l'île ne dépasse pas 62 %.

Ce sont surtout les touristes américains qui se font rares cette année. À la délégation du Québec à New York, on note une diminution de 20 % dans les demandes d'information des touristes potentiels.

Au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dans les hôtels et restaurants, tous n'ont qu'un mot pour expliquer cette baisse: recession. « L'industrie touristique est toujours en avance sur les cycles économiques. En 1982, l'hôtellerie avait souffert entre six et huit mois avant que l'économie se mette à tomber », précise M. Bamatter.

« Avec les taux d'intérêt élevés, poursuit-il, les budgets sont plus serrés et les gens coupent dans les loisirs. Quand tout le monde fait ça ensemble... ça fait mal! » Le dollar à 0,87 \$ US n'aide pas. Selon Gustave Bamatter, « l'Américain cherche le 'bargain'. Avec un taux de change moins avantageux et le prix élevé de l'essence et de

La crise autochtone est venue accentuer la baisse de visiteurs d'outre-frontière. Pour Charles Lapointe, un titre malencontreux du New York Times annonçant que « Le pont de Montréal est bloqué » a été lourd de conséquences: « Des Américains qui ne savent pas que 12 ponts permettent d'accéder à la ville, ont annulé leur voyage. » M. Folkersma, directeur de l'hôtel Delta, a reçu plusieurs appels: « Les gens veulent savoir s'il est dangereux de marcher dans la rue et si les gens sont armés. » Pour les hôteliers, une seule note positive dans ce sombre tableau: plus de 1000 chambres ont été louées au mois de juillet... à des agents de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale.

Environ 45 % des touristes qui visitent Montréal sont américains. Viennent ensuite 25 % de Québécois, 20 % de Canadiens hors Québec et 10 % d'Européens moins touchés par le taux de change. « L'Europe française représente un marché de plus en plus grand. À chaque année, le nombre de Français qui traversent l'Atlantique augmente de 10 % », indique Pierre Bellerose, de l'Office des congrès et du tourisme du Grand-Montréal.

**COURS DE DANSE SOCIALE**  
DEBUTANT EN SEPTEMBRE  
Dames enseignées: Samba, rumba, Cha-cho, rock'n roll, Fox-trot, tango, Valse, triple swing, Mambo, meringue

**1 COURS PAR SEMAINE RIEN À PAYER À L'AVANCE PAS DE CONTRAT**

Professeurs: Pierre Châteaufort, Réal Martel, Roland Corpienier

Inscrivez-vous maintenant SANS FRAIS

**Danse Sociale Québec**  
622-4359

**BARMAN — BARMAID**

- Cours de Service au Bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de Placement
- Permis du Ministère de l'Éducation

RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, côte d'Abraham - 529-5333  
Sans Frais 1-800-465-0484

**BUREAUX À PARTAGER**

de 250\$ à 350\$ par mois, avec Raymond Serre & Ass. Inc. et Consultation Immobilière G.D. Inc.

Pour information: Raymond Serre ou Guy Dion  
622-2892

**GRANDE VENTE**  
du 15 au 26 août seulement

**MISE DE CÔTÉ ACCEPTÉE**  
Commandes possibles au kiosque de l'Expo-Québec

**DOUCHE DE COIN en acrylique**  
Modèle Neo-Angle. Mur, base et porte. 38x38. Blanc os et gris.  
Prix suggéré: 1 853\$  
Special 1 295\$

**BAINOIRE**  
Modèle de coin, en acrylique, 60 x 60 "Opale" Blanc os et gris.  
Regular: prix suggéré 989\$, SPECIAL 645\$  
Hydromasseur: prix suggéré 1 849\$, 1 175\$  
Tourbillon: prix suggéré 1 975\$, 1 295\$  
Combine hydromasseur/tourbillon: prix suggéré 2 550\$, 1 645\$

**DOUCHE DE COIN en acrylique**  
Modèle Neo-Angle. Mur, base et porte. 38x38. Blanc os et gris.  
Prix suggéré: 1 853\$  
Special 1 295\$

**BAINOIRE**  
Modèle Korona, 60 x 32  
Regular: prix suggéré 574\$, SPECIAL 375\$  
Hydromasseur: prix suggéré 1 197\$, 775\$  
Tourbillon: prix suggéré 1 399\$, 895\$  
Combine hydromasseur/tourbillon: prix suggéré 2 228\$, 1 445\$

**DOUCHE DE COIN en acrylique**  
Modèle Demi-rond. Mur, base et porte. 36x36. Blanc os et gris.  
Prix suggéré: 2 033\$  
Special 1 495\$

**ROBINETTERIE**  
5 morceaux, chromée. Incluant douche téléphone.  
Prix suggéré 420\$. SPECIAL 295\$

**ATLAS**  
Bains & Céramique inc.  
IMPORTATEURS ET GROSSISTES DE MARBRE, GRANITE, TOURBILLON, CÉRAMIQUE, ROBINETS, ACCESSOIRES, ETC.

1385, de la Pointe-aux-Lièvres, Québec  
(en arrière de Automobiles Giguère) 648-1755

**RICOH RZ-750 APPAREIL ZOOM DE L'ANNÉE**

Rabais 40%  
Prix spécial 299\$

- Zoom 38 mm à 76 mm
- autofocus (51 zones)
- avance et rebobinage du film complètement automatiques
- code DX
- correction du contre-jour automatique
- 5 modes programmes
- photo de nuit
- télévision
- photos en rafale
- intervallogramme
- expositions multiples

Nous acceptons encore gratuitement les films développement compris chez DIRECT FILM à l'achat d'un film équivalent.

**Centre Japonais de la Photo**  
Développez un sourire

PLACE STE-FOY 656-6906  
PLACE FLEUR DE LYS (entrée N. 2) 529-1737  
PLACE LAURIER 658-7172  
GALERIES DE LA CAPITALE 627-2428  
CARRÉFOUR NEUFCHÂTEL 843-0604

**L'AVENTURIER**  
À surveiller le 24 août!  
Grande ouverture à Québec d'une boutique haut-de-gamme spécialisée en plein air et en activités nautiques

En exclusivité, une section complète spécialisée en kayak de mer

L'aventurier, chef de file de l'industrie du plein air au Québec, vous invite à un 5 à 7 d'ouverture. Plus de 20 kayaks en montre dans le stationnement, tirages, animation, etc.

*Soyez de l'événement!*

710, Bouvier, Carrefour de la Capitale • 624-9088

**LA PROMOTION macarons\* et autocollants\***

**MEXX**

GRATUIT macaron et autocollant à l'achat de vêtements MEXX (Quantité limitée)

**clément**  
BIENTÔT à Victoriaville

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNAVAL • SHEBROOKE • TROIS RIVIÈRES • MONTREAL • CHICOUTIMI • VICTORVILLE

# CARTE VERTE 4930

## Empiètement du dépotoir de pneus de Saint-Gilles en zone verte

# La CPTA promet de trancher d'ici quelques jours

La Commission de protection du territoire agricole rendra une décision, dans les prochains jours, dans le dossier du dépotoir de pneus de Saint-Gilles de Lotbinière, dont une partie déborde en zone « verte », une dérogation qui fait retarder la mise en place de moyens de protection par les ministères de l'Environnement et de la Sécurité publique.

par GILLES PÉPIN  
LE SOLEIL

Le président Olivier Philibert ainsi que les commissaires François Boulay et Alain Nantel ont convenu en effet de réfléchir rapidement à la suite des témoignages entendus lors d'une enquête publique tenue hier, à Québec.

En fait, la CPTA se trouve devant une double interrogation: obliger le propriétaire du terrain à libérer l'espace occupé illégalement? ou y autoriser provisoirement une utilisation à une fin non agricole?

Les personnes interrogées, hier, représentant l'Union des producteurs agricoles, la municipalité et les ministères de l'Environnement, de la Sécurité publique et de l'Agriculture, ont unanimement appuyé une requête présentée par le propriétaire, la société Recyclage de pneus C.H., de M. Yvon Hamel, qui souhaite voir soustraire temporairement de la zone agricole la superficie qui

l'agriculture de grandes superficies. M. Audet s'est dit d'avis que, dans peu de temps, de nombreuses entreprises seront en mesure de recycler les vieux pneus, bien que cette activité ne soit pas rentable, présentement.

Le maire de Saint-Gilles, M. Robert Samson, a dit ne pas se faire d'illusion quant à une élimination à court terme de la montagne de pneus usés; mais il a signalé qu'un projet sérieux de recyclage semble en bonne voie de

réalisation.

Au nom des agriculteurs, MM. Bernard Chabot et Pierre Bouffard ont réitéré une confiance dans la volonté gouvernementale d'éliminer, d'ici cinq ans, tous les dépotoirs de pneus au Québec.

L'UPA s'oppose cependant à ce que d'autres pneus soient ajoutés à Saint-Gilles et elle insiste pour que la superficie dérogatoire soit remise graduellement dans un état de terre agricole dans un délai maximal de trois ans.

est actuellement dérogatoire, soit environ la moitié de l'emplacement de 6,35 hectares qu'occupe ce dépôt de vieux pneumatiques, le troisième en importance au Québec.

### Question de sécurité

Un représentant du ministère de la Sécurité publique, M. Gilles Lemieux, a précisé qu'une étude a été faite par la firme Roche, établissant la présence à Saint-Gilles d'un amas de 900 000 pneus, ce qui nécessite l'aménagement de 22 îlots de 900 mètres carrés, en tenant compte de critères sécuritaires d'espacement (15 mètres entre chaque îlot) et en gardant une réserve de 10 % du terrain de M. Hamel, advenant une surprise au moment du travail.

M. Clément Audet, du ministère de l'Environnement, a déclaré que les efforts qui sont faits du côté gouvernemental permettent d'envisager une diminution importante, d'ici trois à cinq ans, des amoncellements de vieux pneumatiques et, ainsi, de restituer à

## Commission parlementaire sur le projet Lauralco

# Expropriés, opposition et UPA s'indignent

Une lettre du président de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA), Jean Proteau, a soulevé, hier, l'indignation parmi les députés de l'Opposition, les représentants de l'UPA et les futurs expropriés de la zone-tampon de Lauralco réunis en commission parlementaire pour l'adoption du projet de loi privée 259.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

Dans sa lettre, M. Proteau conclut: « Il n'y a rien dans ce projet de loi qui affecte l'application de la loi sur la protection du territoire agricole à l'égard des superficies qui seront acquises ou expropriées ». La lettre fait suite à une demande formulée par téléphone de la part du directeur de cabinet du ministre délégué à l'Agriculture. C'est le ministre des Affaires municipales, Yvon Picotte, qui a

fait connaître l'avis du président de la CPTA au moment où les représentants de Lauralco et des municipalités de Deschambault et de Portneuf-Station se faisaient cuisiner par l'Opposition.

Le député de Labelle, Jacques Léonard, n'a pas manqué de souligner le caractère inhabituel de cette procédure, s'attirant des propos acerbes du ministre Picotte qui n'a pas digéré ce qu'il a perçu comme une insinuation touchant la crédibilité du président de la CPTA. « C'est une attitude très

basse. Je ne vous dirai pas ce que je pense de vous mais je le pense depuis longtemps », a lancé le ministre.

Pour le député péquiste d'Arthabaska, Jacques Baril, le gouvernement bafoue sa propre loi sur la protection du territoire agricole en voulant faire adopter le projet de loi privée 259 relatif à l'expropriation permettant la création d'une zone-tampon de 1106 acres au nord de l'aluminerie en construction de Lauralco. Cette zone-tampon lui est nécessaire pour obtenir son permis d'exploitation de la part du ministère de l'Environnement.

Selon le député Baril, il s'agit d'une « lettre lourde de conséquences ». Celle-ci fait en effet état que « le seul fait de laisser le

sol sous couverture végétale est de l'agriculture. » La future zone-tampon restant « verte », le président de la CPTA affirme donc que le projet de loi n'affecte pas la loi sur la protection du territoire agricole. « Est-ce que si on laisse toutes les terres sans cultures, ça veut dire que la CPTA n'a pas d'affaires là? —, s'est alors demandé le député Baril.

« La loi n'oblige personne à faire de l'agriculture », a rétorqué le ministre Picotte.

Pour le député d'Arthabaska, cela signifie que les sols ne sont pas protégés lorsqu'une nouvelle usine va nuire aux fermes des alentours, fut-elle construite « sur un cap de roches ».

Lauralco, les municipalités de Portneuf-Station et de Deschambault disent avoir besoin du projet de loi 259, afin de permettre aux propriétaires de continuer à exploiter leurs terres et habiter leurs maisons, selon un bail de trois ans qui serait signé avec les municipalités.

Mais selon le député Jacques Léonard, l'adoption du projet de loi 259 va créer un dangereux précédent auprès des 1500 autres municipalités du Québec. Aussi, l'Opposition a donc l'intention de bloquer l'adoption du projet de loi le plus longtemps possible, afin surtout de démontrer qu'on vide de son contenu la loi sur la protection du territoire agricole.

## Enfouissement sanitaire: le débat ne fait que commencer à la CUQ

Quelque trois ans et 110 000 \$ plus tard, le comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a reçu hier les études du groupe-conseil Sauger sur la recherche de terrains d'enfouissement sanitaire potentiels sur le territoire de la CUQ. Où sont-ils? Mystère et boule de gomme!

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

C'est que, dit le président de la CUQ, M. Michel Rivard, il faut laisser le temps aux maires des 13 municipalités membres de prendre connaissance des deux « briques ». Mais il y a plus. Sauger doit, à la demande du comité exécutif, faire d'autres études techniques. C'est après cela, dans quelques semaines peut-être, que la CUQ pourra « analyser » les résultats, en informer la population et la consulter sur un projet quelconque.

Comme on peut le constater on est encore loin d'une décision, du choix d'un emplacement. C'est que c'est une patate chaude: personne n'en veut dans sa municipalité! L'an dernier le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a rappelé que les Beauportois restent opposés à ce genre d'aménagement chez eux, peu importe les techniques modernes qu'on pourrait proposer. En 1983 une étude de sept ou huit endroits avait démontré qu'un seul emplacement, situé à Beauport, répondait aux exigences.

M. Rivard a bien insisté: « Jamais on n'imposera un terrain à des citoyens d'une municipalité sans consultation. »

Rappelons que dans un premier temps la CUQ avait une liste de 22 endroits possibles où pratiquer l'enfouissement des déchets. Plus tard la liste a été considérablement réduite puisqu'on voulait en trouver un sur le territoire de la CUQ.

Hier, le maire de Val-Bélair, qui ne croit pas que sa municipalité soit sur la liste de Sauger, a émis l'opinion que le gouvernement devrait établir une politique globale qui ferait que l'on pratiquerait l'enfouissement sanitaire sur des terrains spécifiques, en régions éloignées. « Le territoire du Québec est si grand qu'il doit être possible de trouver des endroits qui ne dérangeront personne ».

VÉLO  
TENNIS  
GOLF  
PLANCHE À VOILE  
VÊTEMENT  
CHAUSSURES  
MAILLOT DE BAIN  
VÉLO  
TENNIS  
GOLF  
PLANCHE À VOILE  
VÊTEMENT  
CHAUSSURES  
MAILLOT DE BAIN  
VÉLO  
TENNIS  
GOLF  
PLANCHE À VOILE  
VÊTEMENT  
CHAUSSURES  
MAILLOT DE BAIN  
VÉLO  
TENNIS  
GOLF  
PLANCHE À VOILE  
VÊTEMENT  
CHAUSSURES  
MAILLOT DE BAIN  
VÉLO  
TENNIS  
GOLF  
PLANCHE À VOILE  
VÊTEMENT  
CHAUSSURES

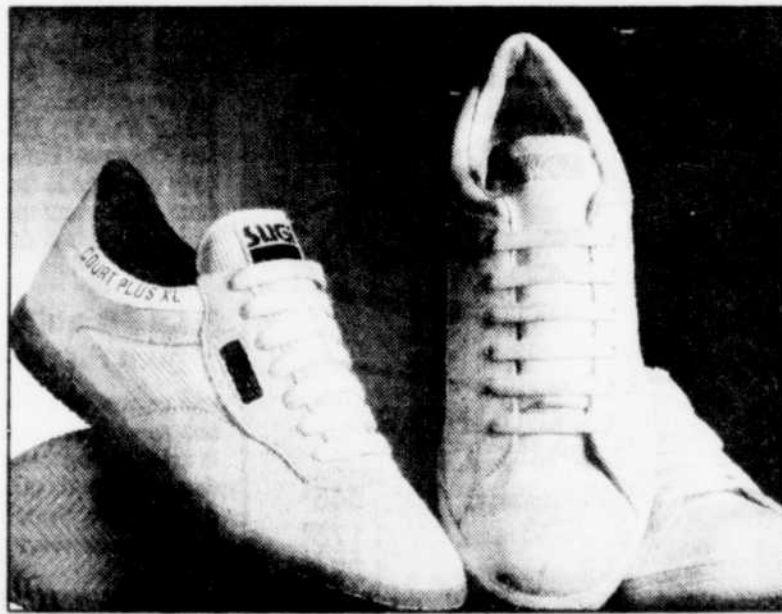
# ANDRÉ LALONDE SPORTS

# SUPER SOLDE

# RETOUR EN CLASSE

## CHAUSSURES SUGI Court Plus XL

Un seul prix: **29<sup>99</sup>\$**



## LOT DE BAS 5<sup>99</sup>\$

En paquet de 3 paires

## T-SHIRTS VUARNET INCLINE CLUB LOUIS GARNEAU AISLIN, ETC...

Un seul prix: **14<sup>99</sup>\$**

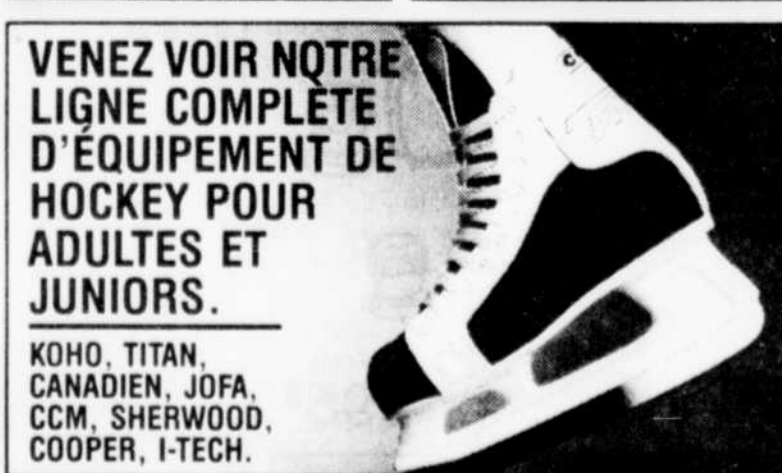
## PRO-SERVICE

Nous effectuons le cordage des raquettes.

- TENNIS • SQUASH •
- BADMINTON • RACQUETBALL

## NOUS EFFECTUONS L'AIGUISAGE DES PATINS

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> septembre, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



VENEZ VOIR NOTRE LIGNE COMPLÈTE D'ÉQUIPEMENT DE HOCKEY POUR ADULTES ET JUNIORS.

KOHO, TITAN, CANADIEN, JOFA, CCM, SHERWOOD, COOPER, I-TECH.

## CHAUSSURES BROOKS Invincible

Un seul prix: **29<sup>99</sup>\$**

## SAC À DOS 30% DE RABAIS

JUSQU'À ADIDAS CAMPTRAIL AERO ASIC

## LAINES POLAIRES 20% DE RABAIS

NOUVELLE COLLECTION 90-91 BORÉAL LUDIK

## BADMINTON 39<sup>99</sup>\$

Raquette YONEX Blacken Cordage inclus.

## PATINS 99\$

CCM 381 Adulte ÉPARGNEZ 20\$

CCM 381 Jr. ÉPARGNEZ 20\$ 79\$

### MONTRÉAL ET ENVIRONS

**Asie**  
6200, boul. Louis H. Lafontaine  
(514) 354-5100

**Centre-ville**  
720, rue Ste-Catherine ouest  
(514) 875-8010

**Montreal-Nord**  
5816, Charlevoix  
(514) 325-1001

**Pierre-Clair**  
365, boul. Brunswick  
(514) 654-0430

**Repentigny**  
256, rue Notre-Dame est  
(514) 582-1123

**Roumoult**  
3185, rue Masson  
(514) 274-7332

**Sauveville**  
4951, Queen Mary  
(514) 340-8789

**St-Catharines**  
8146 avenue, C.P. 179  
(514) 267-0372

**Val-d'Auloy**  
114, rue Champlain  
(514) 273-1435

### RIVE SUD

**Châteauguay**  
36, boul. d'Anjou  
(514) 592-7975

**Greenfield Park**  
750, boul. Taschereau  
(514) 485-8090

**Lac Beauport**  
2425, Chemin Chambly  
(514) 488-4188

### RIVE NORD

**Laval**  
222, boul. des Laurentides  
(514) 668-7323

**Montréal**  
1930, Chemin Gascon  
(514) 964-1055

**St-Eustache**  
367, Place Arthur-Sauvé  
(514) 491-7771

**St-Sauveur**  
350, rue St-Denis  
(514) 227-4671 (514) 871-0101

### CANTONS DE L'EST

**Drummondville**  
131, Lindsay  
(819) 477-0442

**Maguy**  
Cherry River, Chemin  
Mont-Orford  
(819) 847-1263

**Shawville**  
2910, boul. Portland  
(819) 564-6607

**St-Hyacinthe**  
3200, Lafrance  
(514) 774-1104

**Victoriaville**  
545, boul. Gamache  
(819) 756-1403

### QUÉBEC

**Châteauguay**  
4310, 1<sup>ère</sup> avenue  
(418) 822-0299

**Neufchâtel**  
4605, boul. de Lavergne  
(418) 842-9014

**St-Amand-de-Québec**  
9676, boul. Ste-Anne  
(418) 827-4556

**Sauveville**  
2425, boul. Laurier  
(418) 658-0010

### LANAUDIÈRE/MAURICIE

**Grand-Métis**  
10 100, boul. Vallée du Parc  
(819) 536-0011

**Joliette**  
20, Place Bourget  
(514) 759-7152

**Ste-Justine**  
3748, boul. des Forges  
(819) 373-2827

**St-Côme**  
Station de St-Vincent  
C.P. 291  
(514) 883-6351

### SARREVILLE/ST-JEAN

**Amos**  
1055, avenue Dupont est  
(418) 668-6564

### OUTAOUAIS

**Beauport**  
725, Place de la Carrière  
(819) 770-2144

**Beauport**  
702, rue René  
(819) 721-5403

**Beauport**  
100, rue du Terminal  
(819) 784-5988

**St-Basile-de-Beauport**  
54, rue Principale  
(819) 728-2231

\*Hiver seulement  
\*Été seulement



André Lalonde Sports®

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

À Montmagny

Le milieu agricole dénonce le nouveau plan d'urbanisation

MONTMAGNY — Le nouveau plan d'urbanisme de la ville de Montmagny qui vise à harmoniser la réalité agricole locale avec les vocations résidentielle, commerciale, industrielle et récréo-touristique, provoque le mécontentement des agriculteurs magnymontois et de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Côte-du-Sud.

La municipalité risque de voir stagner son développement agricole

Pour la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, la nouvelle réglementation municipale annonce ni plus ni moins l'approche d'une période de stagnation pour l'agriculture à Montmagny.

« Les normes vont rendre plus contraignants le transfert ou la vente des établissements agricoles », commente la directrice adjointe et responsable du dossier de l'aménagement à l'UPA de la Côte-du-Sud, Mme Johanne Laplante.

On pointe surtout du doigt l'obligation imposée par la ville d'être propriétaire d'un bout de terrain pour commencer à penser à accroître ses activités. L'UPA signale que beaucoup de terres agricoles à Montmagny appartiennent à des propriétaires-spectateurs qui louent leur lopin de terre aux agriculteurs en attendant le « projet du siècle ».

« Il va falloir maintenant que je m'endette jusqu'au cou pour réussir à acheter des terres si je veux prendre de l'expansion », témoigne Mario Cantin dont une partie de son élevage de vaches laitières et de bovins de boucherie se fait sur des terres louées.

À l'UPA, on se demande même si le producteur agricole pourra obtenir les bonnes grâces du programme de crédit agricole. « Le fi-

nancement à long terme devient difficile à consentir quand on assiste à la création de zones à production restreinte dans lesquelles les producteurs ne savent même pas s'ils pourront encore pratiquer leur profession au cours des prochaines années », explique Mme Laplante.

« On ne peut pas faire de l'agriculture sans jamais nuire. Ceux qui habitent en zone agricole doivent donc s'attendre à ce que cela sente la ferme un tant soit peu », déclare-t-elle.

Même si le règlement est adopté, l'UPA n'entend pas en rester là. On compte en effet faire appel au fonds de défense professionnel de la confédération de l'UPA pour demander un avis juridique qui déterminera les recours possibles contre la législation municipale.

En attendant, l'UPA a décidé de mettre les bois dans les routes de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Montmagny en s'opposant, systématiquement à toute demande de révision du territoire agricole faite auprès de la Commission du protection du territoire agricole.

textes de GILBERT LEDUC LE SOLEIL

« Montmagny astreint les agriculteurs à des normes encore plus sévères que celles du ministère de l'Environnement », constate un producteur de l'endroit, M. Mario Cantin.

« Avec toutes les contraintes qu'on nous impose, il faut se demander si la ville ne cherche pas à dénigrer notre profession », ajoute le président du Syndicat des fermiers de Montmagny, M. Marius Cantin.

Le plan d'urbanisme contesté fut adopté le 5 août dernier. La nouvelle réglementation resserre le contrôle sur l'établissement et l'agrandissement des exploi-

tions de production animale, notamment au niveau du type d'élevage, du nombre d'unités animales et de l'épandage du fumier liquide.

« La ville veut se donner un droit de regard et un contrôle sur les productions agricoles à venir sur son territoire », explique le maire de Montmagny, M. Gilbert Normand. « La seule façon que l'on puisse exercer ce droit de regard, c'est au moment de l'implantation ou de l'expansion des établissements agricoles ».

« Nous avons le devoir de protéger les 12 900 autres citoyens de Montmagny contre les élevages excessifs », souligne le maire Normand en indiquant que maigre le

fait que 50 % du territoire de la ville est réservé à l'activité agricole, le nombre de producteurs a chuté de 202 à 83 entre 1961 et 1986.

Par le plan d'urbanisme, l'administration municipale magnymontoise veut essentiellement contenir les « odeurs de ferme » provenant des exploitations situées à l'ouest de la municipalité et que les vents dominants soufflent vers l'Hôtel-Dieu de Montmagny et le centre-ville.

« Le plan d'urbanisme introduit à cet effet une zone à nuisance limitée dans ce secteur où toutes les formes de productions animales seront possibles tant et aussi longtemps que l'on limitera ou empêchera l'utilisation du fumier liquide », résume l'inspecteur en bâtiment, M. Claude Coulombe.

Dorenavant, Montmagny n'émettra un certificat d'autorisation dans les zones à nuisance ou à nuisance limitée que si le producteur est propriétaire de ses terres et résident de Montmagny et que la superficie de ses champs respecte la norme de 0,3 hectare par unité animale. « On veut ainsi contrecarrer les visées d'un agriculteur qui voudrait accroître sa production alors que sa terre ne peut plus recevoir tout le fumier produit par les bêtes », expose M. Coulombe.

Montmagny impose aussi des distances plus sévères concernant les normes d'éloignement du chemin public et des agglomérations avoisinantes et elle interdit l'épandage du fumier entre le 15 juin et le 15 septembre.

St-Adrien : premier choix d'Hydro pour la construction du poste de transformation

THETFORD MINES — Bien que la décision ne soit pas finale, le poste de transformation d'électricité à 735-230 kV que Hydro-Québec doit construire dans la région de Thetford Mines au coût de 60 millions \$ sera érigé dans le secteur du rang 10 de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

par FORTUNAT MARCOUX LE SOLEIL

Selon l'analyse des études environnementales et technico-économiques commandées par la société d'État, cet endroit est le plus intéressant parmi les quatre secteurs potentiels qui avaient été retenus. L'aire présente le moins d'inconvénients. On y trouve deux plantations, une érablière, et un lot en aménagement sylvicole. Une vingtaine d'hectares auraient à être déboisés.

Deux emplacements ont été écartés en raison de grands risques d'exposition aux nuages givrants. La fiabilité du réseau pourrait être compromise.

L'autre aire étudiée est située également dans le rang 10 des municipalités de Saint-Adrien-d'Irlande et de Rivière-Blanche. Cependant, elle nécessiterait des travaux de terrassement de 1,5 mil-

lion \$ en comparaison de 400 000 \$ pour l'autre secteur du rang 10.

Hydro fera connaître sa décision finale en novembre, au plus tard. Entre-temps, elle mènera d'autres consultations avec la MRC de l'Amiante, les municipalités concernées, l'Union des producteurs agricoles, et les propriétaires de lots.

L'érection de ce poste est prévu dans le projet de construction, au coût de 300 millions \$, de la nouvelle ligne de 735 kV devant relier le poste Lévis situé à Saint-Jean-Christophe à celui des Cantons établi à Windsor, près de Sherbrooke, à partir de 1995. Le tracé de cette nouvelle ligne empruntera le corridor actuel de la ligne de 230 kV.

Le nouveau poste de Thetford renforcera le réseau d'alimentation à 230 kV dans les régions de l'Amiante et de la Beauce.

LE GRAND SOLDE SEMI-ANNUEL RENNERSANT

Table listing furniture items like canapés, fauteuils, tables, and salles à manger with prices and sale status.

LES ANNONCES CLASSÉES LE SOLEIL 647-3311 ça sonne!

CLINIQUE POIDS-SANTÉ DE LA CITÉ. Programmes d'amaigrissement, régime réduisant le taux de cholestérol, etc.

FACILITÉS DE PAIEMENT LA GALERIE DU MEUBLE. 4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS. DESIGN, CLASSIQUE, ROCHE BOBOIS, CUIR NO 1.

# Automne politique chaud et fébrile en vue au Québec

Après un été particulièrement actif au lendemain de l'échec du lac Meech et au cœur de la crise autochtone, la vie politique québécoise maintiendra un rythme fébrile au cours des prochains mois.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Parmi les retombées du dernier échec constitutionnel, il y aura notamment la commission élargie sur l'avenir du Québec, qui doit entreprendre ses travaux dans moins de deux mois, soit un peu avant la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, le 16 octobre.

Le premier ministre Robert Bourassa et le chef de l'opposition

Jacques Parizeau, viennent d'avoir une nouvelle conversation téléphonique à ce sujet, pavant la voie à une autre rencontre entre leurs collaborateurs, aujourd'hui, à Québec.

Cette réunion ne sera pas nécessairement décisive, prévenait-on hier au bureau de M. Bourassa tandis que du côté péquiste, on indiquait que ce n'était pas le moment de commenter publiquement l'évolution de ce dossier.

Il semble maintenant fort possible que l'Assemblée nationale

soit convoquée exceptionnellement au lendemain de la fête du Travail, soit le 4 ou le 5 septembre, pour adopter la loi et la motion qui permettront à cette commission de fonctionner.

Dès le lendemain, soit le jeudi 6 septembre, le premier ministre français Michel Rocard est attendu à l'aéroport de Québec, en provenance d'Ottawa où il aura entrepris sa visite officielle au Canada. M. Rocard se rendra ensuite à Montréal où il aura des activités officielles les 7 et 8 septembre.

De plus, le premier ministre français a prévu de prolonger sa visite jusqu'au lundi, à titre privé. M. Rocard voudra en profiter pour rencontrer le plus discrètement possible certains Québécois avec lesquels il a noué des liens personnels au fil des ans. Du temps où il était lui-même dans l'opposition en France, le premier ministre Rocard a entretenu des contacts suivis avec des membres de l'administration péquiste qui détenaient le pouvoir à Québec.

Quant à M. Bourassa, que le contexte constitutionnel poussera peut-être à donner de l'éclat à ses activités internationales, il effectuera lui-même un voyage à l'étranger, en Asie, au mois d'octobre. Il s'agira de la deuxième visite d'un premier ministre québécois dans cette région du globe qu'avait visitée René Lévesque au

cours de sa dernière année de pouvoir.

## Les libéraux

Par ailleurs, les deux grands partis politiques québécois entreprennent dès septembre les préparatifs à leur congrès respectif. Pour une rare fois, libéraux et péquistes se réunissent en effet en congrès plénier à quelques semaines de distance les uns des autres.

Du côté ministériel, la campagne de financement devrait être lancée d'ici quelques semaines. Par ailleurs, les associations locales commenceront dans environ un mois à élire les délégués qui participeront au congrès des 9, 10 et 11 mars 1991, au Palais des congrès de Montréal. A l'occasion de ces assemblées de comté, le comité constitutionnel du PLQ mènera sa deuxième tournée de consultation auprès des militants.

Egalement à la fin de septembre, soit les 27 et 28, le caucus des députés libéraux se réunira à Bécancour afin de préparer la reprise des travaux parlementaires et, bien sûr, discuter du dossier constitutionnel.

En octobre ou novembre, selon les disponibilités de M. Bourassa, le conseil général du PLQ se réunira pour la première fois depuis l'hiver dernier. Le comité constitutionnel du PLQ pourrait alors présenter un rapport d'étape ou des

éléments de réflexion.

## Les péquistes

Du côté du Parti québécois, on multipliera les activités préparatoires au congrès qui aura lieu les 25, 26 et 27 janvier, au Centre municipal des congrès, à Québec. Pour la première fois l'exécutif national du PQ a décidé de ne soumettre aucune proposition de changement au programme du parti.

Les militants pourront donc discuter en toute liberté des modifications qu'ils voudraient apporter à ce programme, l'exécutif national conservant toutefois le droit de soumettre ses suggestions à condition de les publier au moins 30 jours avant les assises du parti.

Des samedi, à Sherbrooke, le Comité national des jeunes du PQ tient un colloque sous le thème

« C'est ton pays... prends-le ».

A compter du 1er septembre, ce sont les congrès de comtés qui se succéderont pour mener ensuite aux congrès régionaux qui auront lieu à partir du 20 octobre (Côte-Nord). Dans l'Est du Québec, les congrès des régions de Québec, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine ainsi que du Saguenay-Lac-Saint-Jean auront tous lieu au cours du week-end des 17 et 18 novembre.

De plus, le Parti québécois organise un forum sur la souveraineté, les 8 et 9 septembre, ainsi qu'un colloque sur la souveraineté et les communautés culturelles, les 19, 20 et 21 octobre.

Enfin, d'ici le congrès de janvier, une seule réunion du conseil national péquiste est prévue, soit les 8 et 9 décembre.

## La Cité écologique

VICTORVILLE (PC) — Les chances de sauver les entreprises de la Cité écologique de l'ère du verseau d'Ham-Nord sont très minces, a reconnu le président du Bureau d'examen de l'endettement agricole (BEEA), Jean-Paul Cloutier, dans une entrevue au quotidien La Tribune, hier, à quelques jours de l'heure fatidique.

Mardi prochain, sera complétée la période de 120 jours allouée au BEEA pour trouver une solution aux difficultés financières de la commune, à la suite de la demande d'intervention reçue le printemps dernier.

A moins d'une solution de dernière minute, les créanciers pourront entamer des recours s'ils le désirent contre la commune le 28 août.

**Fraser**  
ENCAN  
Commissaires-priseurs, évaluateurs depuis 1880

NOS EXPERTS EN TABLEAUX ET BIJOUX  
À QUÉBEC BIENTÔT



MARC-AURÉLE FORTIN, R.C.A., 1888-1970  
"Hochelaga en hiver"  
Huile sur panneau, 86 cm x 1,04 m signée  
Vendue 154.000 \$ à notre vente d'octobre 89

Les spécialistes de la Maison Fraser, la plus ancienne et prestigieuse galerie des encans de Montréal, seront à l'hôtel Loews Le Concorde le jeudi 23 août, à compter de 9 heures, pour l'évaluation d'articles de belle qualité pour notre importante vente aux enchères d'automne 1990.

Si vous avez des tableaux d'art canadien ou international, bijoux, montres ou horloges que vous désirez vendre aux enchères, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'hôtel Loews Le Concorde, Salon Grande Allée, le 23 août, au 647-2222, pour fixer un rendez-vous.

Avec plus de cent ans d'expérience, la maison Fraser vous assure d'un service professionnel et des plus les plus élevés.

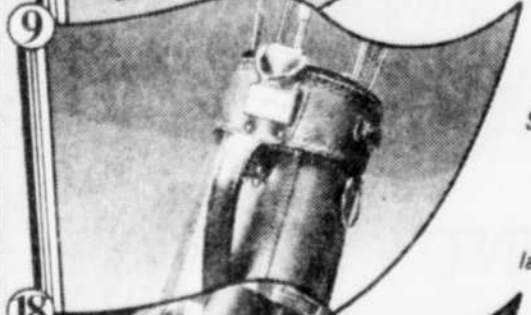
8290, Devonshire, Montréal — H4P 2P7  
Téléphone: (514) 345-0571

## La classique d'août



L'EXCLUSIVE  
Balles Spalding Lite  
Bonus Pack (15 balles jaunes)  
sug. 24,00 \$

prix de la classique **19<sup>95</sup>\$**



IDÉAL  
Sac de golf Rampion 8  
6 diviseurs, 1<sup>re</sup> qualité  
sug. 85,00 \$

prix de la classique **69<sup>95</sup>\$**



SOLIDE ET MANIABLE  
Voiturette Rampion Dura Cart  
sug. 100,00 \$

prix de la classique **79<sup>95</sup>\$**

Aussi 10% sur putters, accessoires, etc...

CLUB GOLF DE L'ÉTANG Inc.  
ON VEUT VOUS SERVIR

N.B. CERTAINES PHOTOS PEUVENT VARIER DE L'ARTICLE EN PROMOTION

8525, boul. de la Rive-Sud  
Lauzon 833 2022  
1005, Route de l'Église  
Sainte-Foy 651 2499  
4500, boul. Henri-Bourassa  
Charlesbourg 628 8745



	Prix à partir de
Manteaux renard naturel ou teint, peaux allongées	<b>999\$</b>
Manteaux castor long poil naturel, peaux allongées, uni ou garni	<b>1 499\$</b>
Manteaux chat sauvage lustre naturel, peaux allongées, uni ou garni	<b>1 399\$</b>
Manteaux rat musqué naturel ou teint peaux de qualités supérieures	<b>1 499\$</b>
Manteaux vison naturel ou teint ranch, peaux allongées	<b>1 699\$</b>
Manteaux vison femelles naturelles ou teint ranch, peaux allongées	<b>2 699\$</b>
Jaquettes chat sauvage lustre peaux allongées ou castor long poil naturel ou teint noir	<b>999\$</b>
Pelisses doublées de fourrure détachable, dans une grande variété de choix, dans les styles et les couleurs	<b>699\$</b>

Avec tout achat de **999\$** et plus, nous vous offrons un bon d'achat de **100\$**

applicable chez **JEAN-PAUL FORTIN**  
PLACE DE LA CITÉ

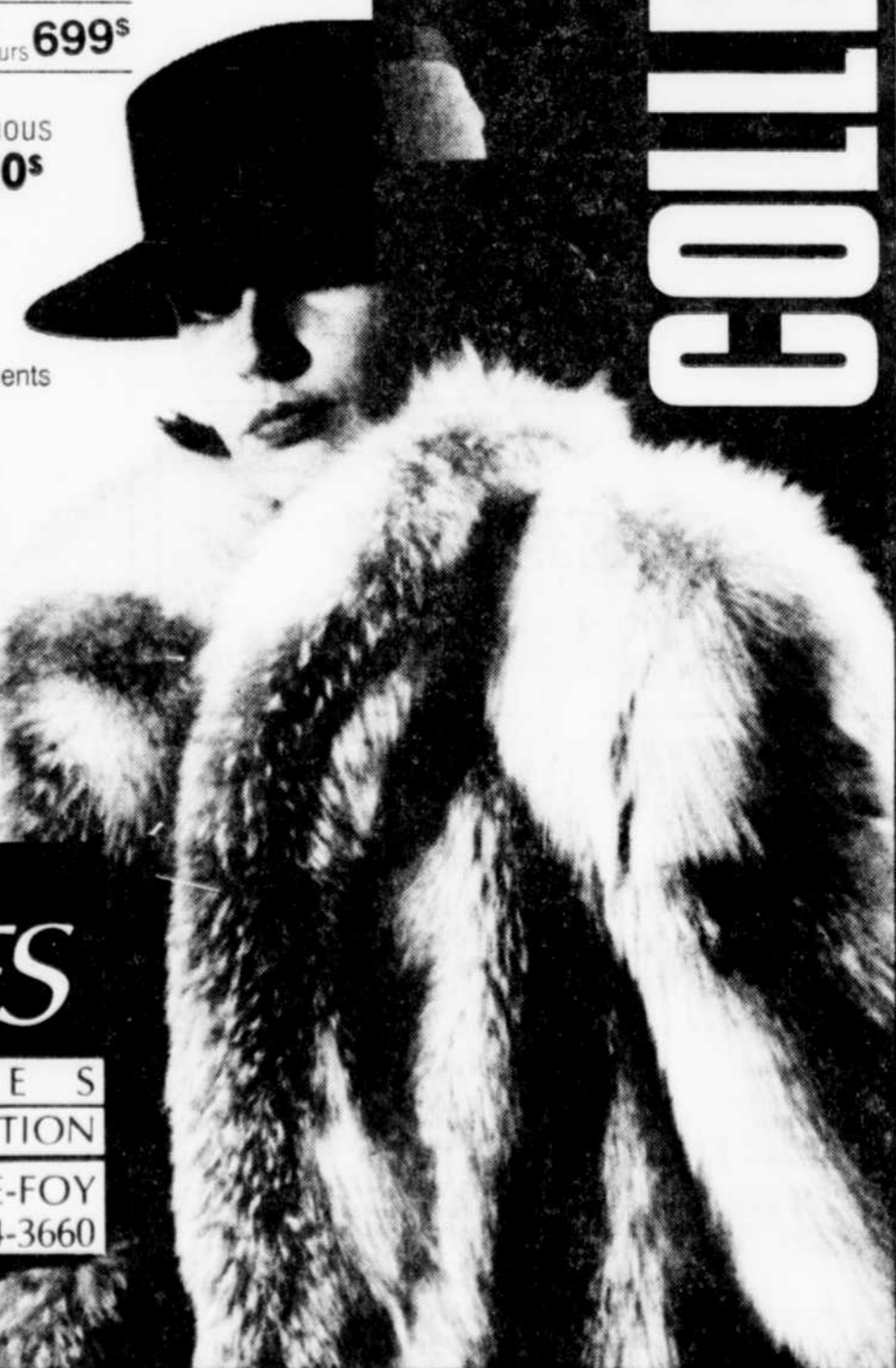
Cette offre est valide pour les 100 premiers clients ou jusqu'au 1er septembre 1990

## 12 MOIS SANS INTÉRÊT

- FINANCEMENT SUR PLACE pour client admissible
- PLAN DE MISE DE CÔTE
- STATIONNEMENT GRATUIT

**FORGUES**  
FOURRURES  
UN NOM... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY  
NIVEAU BASILAIRES • 654-3660



Seules les fourrures « rapport qualité prix » portent la signature FORGUES  
**COLLECTIONS 90-91**

## Les retraités peuvent réclamer une pension d'un pays étranger

Plusieurs citoyens québécois retraités ignorent qu'en plus de leur pension du Québec, ils ont droit au versement d'une pension de retraite d'un pays étranger dans lequel ils ont travaillé à un moment ou l'autre de leur vie. Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration voudrait bien mettre la main sur tous ces gens pour leur verser leur dû.



Yves Chagnon

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

La procédure est si simple pourtant! s'exclame Yves Chagnon, directeur de l'administration des ententes de sécurité sociale du ministère des Communautés culturelles. Les gens n'ont qu'à donner leurs coordonnées par téléphone et les fonctionnaires de son ministère se chargent de faire les démarches auprès du pays étranger pour faire émettre la pension de retraite à laquelle le travailleur a droit.

Bien sûr, les montants ne sont pas énormes. Mais quand même, 1000 \$ par année durant 15 ans, c'est mieux que rien. D'autant plus que cette pension de retraite en provenance de l'étranger est indexée et non imposable, et que dans certains pays (les États-Unis, la France), le conjoint survivant a droit à une pension réduite.

Depuis 1979, le Québec a signé des ententes avec 15 pays (dont la France et les États-Unis, l'Allemagne, les pays scandinaves, la Jamaïque, le Luxembourg, etc.) qui s'engagent à payer à leurs travailleurs les pensions auxquelles ils ont droit. « C'est une question d'équité: le travailleur a droit à une pension pour laquelle il a déjà contribué ».

Malheureusement, soutient M. Chagnon, les travailleurs ignorent leur droit. « Ils se disent que ça fait trop longtemps, que les périodes de travail furent trop courtes, que la procédure est compliquée. Ils ont tort. »

Depuis 1936, tous ceux qui ont travaillé aux États-Unis ont obligatoirement payé des cotisations au régime de retraite américain. Ils ont droit à une pension, offerte dès l'âge de 62 ans.

### En France et aux États-Unis

Dans la région 03, ce sont surtout des gens qui ont travaillé aux États-Unis et en France qui pourraient réclamer cette pension supplémentaire.

« C'était un phénomène courant, il y a 30 ans, les cultivateurs de la Beauce passaient la moitié de l'année à travailler aux États-Unis, comme bûcherons, ou comme ouvrier de la construction. Ils payaient leur cotisation au régime des rentes américain. Ils ont tous droit à une pension de retraite », soutient M. Chagnon. D'après une étude, il y aurait 160.000 Québécois dans ce cas.

Marc Tardif et Michel Bergeron auront aussi droit à leur pension américaine à 62 ans.

En fait, c'est parmi les hockeyeurs, les artistes, les ouvriers et les camionneurs qu'on retrouve le plus de Québécois ayant droit à la prestation de retraite américaine.

Le Québécois qui a fait les vendanges en France, ou celui qui y a étudié, aura lui aussi droit à une prestation, une fois venu l'âge de la retraite, 60 ans en France.

Les fonctionnaires du ministère des Communautés culturelles seront à Québec les 4 et 5 septembre prochains. On peut prendre rendez-vous en composant le 643-1435. À partir du 6 septembre et jusqu'au 4 octobre, ils seront dans la Beauce. Les gens peuvent obtenir un rendez-vous en communiquant avec le CLSC de leur localité.

## Immigration Canada est en retard dans l'analyse des demandes du statut de réfugié

L'objectif d'Immigration Canada de liquider en deux ans l'arriéré des 85 000 revendicateurs du statut de réfugié entrés au pays de 1986 à 1989 est loin d'être atteint, notamment au Québec où les commissaires n'ont entendu que 6000 demandes sur les 26 000 en attente.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

Pourtant, le ministre de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, avait lancé au début de 1989, un programme spécial pour régler le cas de ces 85 000 réfugiés qui engorgeaient les

services de l'Immigration. Après un an d'opération, le Centre pour la suppression de l'arriéré des revendicateurs (CSAR) de Montréal n'a statué définitivement que sur 4400 dossiers.

Mais la situation serait pire encore, si le Québec n'avait profité d'une coupure providentielle

de 9000 cas causée par le départ de réfugiés vers l'Ontario ou les provinces de l'Ouest. Mme Jocelyne Turgeon, directrice du Centre pour la suppression de l'arriéré des revendicateurs (CSAR), trouve ces départs tout à fait normaux. « C'est courant ce va-et-vient de réfugiés en cours de processus », explique-t-elle.

Et même si moins du quart des revendicateurs sont passés devant l'un ou l'autre des 13 commissaires québécois, Mme Turgeon se dit tout de même confiante d'en avoir terminé

avec les 26 000 dossiers d'ici à septembre 1991, l'échéancier fixé par Immigration Canada. S'il n'y a eu que 6000 auditions, le CSAR a par contre convoqué 15 930 revendicateurs du statut de réfugié pour une première évaluation, signale Mme Turgeon.

Mais si le CSAR de Montréal veut respecter l'échéancier d'Immigration Canada, les commissaires devront traiter environ 1666 cas par mois soit le double de ce qui s'est fait jusqu'à présent.



NEUFCHÂTEL  
2065, boul. Bastien  
842-3084  
SAINTÉ-FOY  
3440, de la Paroisse  
657-7717

LEVIS  
51, route Kennedy  
835-5526  
CHARLESBOURG  
4145, 1re Avenue, à l'angle de la 41e Rue  
622-2291

CHARLESBOURG  
1047, boul. du Jardin  
627-0344  
NEUFCHÂTEL  
3010, boul. D'Ormesson  
842-0909

BEAUPORT  
344, Seigneurie  
661-7997

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 9h à 21h  
Samedi 9h à 17h  
DIMANCHE 10h à 18h

Spéciaux en vigueur du lundi 20 août au dimanche 26 août inclusivement

**PATATES NOUVELLES**  
produit du Québec  
"lavées" sac de 10 livres

**97¢** cello 10 livres

**CAROTTES**  
5 LIVRES  
Nouvelle récolte du Québec

**87¢** cello 5 livres

**PÊCHES**  
PANIER 4 LITRES  
Produit de l'Ontario

**337¢** panier 4 litres

**CHOU-FLEUR**  
Produit frais du Québec, grosseur #12

**97¢** chacun

**LAITUE EN POMME**  
Produit frais du Québec, grosseur #18

**47¢** chacun

**CÉLERI**  
Produit frais du Québec, grosseur #24

**47¢** chacun

**BROCOLI**  
Produit du Québec, grosseur #14

**97¢** chacun

**TOMATES ROUGES**  
"préemballées"

**87¢** livre

**CHAMPIGNONS**  
Blancs, frais, Ontario

**97¢** chopine

**LAITUE FRISÉE OU ROMAINE**  
Produit frais du Québec

**47¢** chacune

Nombreux autres spéciaux en magasin

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

### Sécurité du foyer



**Cette serrure de 14,95 \$ ne peut alerter la police**

Chacun a son propre système pour protéger son chez-soi - laisser les lumières allumées et bien verrouiller les portes. Malgré cela un quart de million de résidences canadiennes sont cambriolées chaque année. Les statistiques révèlent en plus que la plupart des pénétrations par effraction surviennent lorsque la maison paraît inoccupée. Les méthodes de sécurité d'autrefois sont nettement insuffisantes! Une serrure à pêne dormant ou une ampoule électrique ne peuvent avvertir la police en cas d'effraction.

#### Mais ADT peut le faire

C'est la raison pour laquelle ADT aide à protéger plus de compagnies de "Fortune 500", de petites exploitations et de résidences que toute autre entreprise de sécurité à travers le monde.

#### ADT aide à protéger votre résidence

Si vous prévoyez l'achat d'un système de sécurité, appelez ADT. Comparez les possibilités. Pour seulement 595 \$\*, ADT vous aidera à protéger votre famille et votre foyer mieux que quiconque.

Appelez dès aujourd'hui pour un examen de sécurité gratuit  
Faites le (418) 683-4937

ADT est présente même en votre absence



En Bref

■ Trio condamné

Les trois individus reconnus coupable d'avoir infligé une correction en règle à un citoyen de Val-Bélair, en février, ont été condamnés à de lourdes peines de pénitencier. Considéré comme l'un des criminels les plus dangereux de la région de Québec, Alain Villeneuve, âgé de 41 ans, a d'abord écôpé de dix ans d'emprisonnement. Le juge Jean-Paul Decoste a ensuite condamné Alain Fournier, âgé de 19 ans, et Camille Garneau à des peines de quatre et six ans respectivement.

■ Acquittements

Les propriétaires d'un camping de Château-Richer arrêtés en décembre lors d'une importante saisie de haschisch ont été acquittés des accusations auxquelles ils faisaient face. Plus de 1 million \$ de drogue avait été saisie chez Léonard Deschênes, âgé de 45 ans, et Jeannette Grenier, âgée de 50 ans. Le couple ne possédait aucun antécédent judiciaire de la même nature.

# Pour obtenir sa liberté, un Lévisien devra se soumettre à une cure de désintoxication

Un Lévisien accusé de voies de fait sur son ex-concubine et sur le nouvel ami de cette dernière a été remis en liberté hier par le juge Michel Babin à condition de subir sur-le-champ une cure de désintoxication à la Ferme de l'Espoir, dans la Beauce.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

En outre, Denis Perreault, âgé de 25 ans, a dû souscrire un engagement personnel au montant de 2000 \$. Selon son avocat, Me Pierre Desruisseaux, le prévenu souffre d'un « problème de boisson chronique » mais lorsqu'il ne consomme pas d'alcool, il se comporte

en « bon père de famille ». Les gestes qu'on lui reproche se sont produits à une semaine d'intervalle, en juillet. La première fois, à Saint-Henri de Lévis, il aurait frappé son ex-concubine à coups de poing au visage et lui aurait projeté la tête contre un mur et un escalier. Elle a dû être hospitalisée par la suite.

Après qu'un intervenant de la Ferme de l'Espoir eut affirmé que l'organisme était disposé à accueillir Perreault, le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, s'y est opposé. Il a fait valoir qu'à la suite de la cure de six à huit semaines à laquelle sera soumis Perreault, les procédures judiciaires n'auront pas encore pris

fin et que, de ce fait, la sécurité des deux présumées victimes pourrait se trouver menacée.

Cause en suspens

De plus, a fait remarquer Me Ouellet, le prévenu a déjà une cause en suspens de voies de fait sur son ex-concubine. A la situation, s'ajoute aussi un « problème familial » puisque deux enfants vivent avec la femme, dont un est issu de son concubinage avec Perreault. Enfin, a ajouté le procureur, l'individu ne manifeste son désir d'être traité qu'au moment où il est confronté à l'appareil judiciaire.

Devant cette argumentation, le juge Babin a imposé à Perreault de demeurer à la Ferme de l'Espoir d'ici la fin des procédures. S'il doit la quitter avant, il devra revenir devant le tribunal pour que des mesures soient déterminées.

En outre, Perreault ne pourra communiquer avec ses deux présumées victimes. Son enquête préliminaire doit avoir lieu lundi.

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais  
1-800-463-2362  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30  
Samedi et dimanche: 8h à 12h

AVIS DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Prenez avis à compter du 2 septembre 1990, la Pharmacie Pierre Genest, située au 1077, rue des Finances, St-Jean-de-Longueville, Québec, tel. 882-8808, deviendra la propriété de M. Etienne Fournier, pharmacien.

Pierre Genest, pharm.

AVIS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil, que François Riak, ayant son principal établissement au 1200, boul. Ducharme, La Tuque, dans la province de Québec, a, le 27 octobre 1989, cédé et transféré à LA BANQUE ROYALE DU CANADA toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures à titre de garantie et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de La Tuque, le 14 novembre 1989, sous le numéro 45972.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA  
888, rue Saint-Jean, bureau 514  
Québec

AVIS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil, que PHARMARIA CHELRIK INC., une compagnie ayant son principal établissement au 1200, boul. Ducharme, La Tuque, dans la province de Québec, a, le 19 juillet 1990, cédé et transféré à LA BANQUE ROYALE DU CANADA toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures à titre de garantie et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de La Tuque, le 8 août 1990, sous le numéro 45973.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA  
888, rue Saint-Jean, bureau 514  
Québec

AVIS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil, que FRANÇOIS HEIK, pharmacien, ayant son principal établissement au 1200, boul. Ducharme, La Tuque, dans la province de Québec, a, le 19 juillet 1990, cédé et transféré à LA BANQUE ROYALE DU CANADA toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures à titre de garantie et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de La Tuque, le 8 août 1990, sous le numéro 45974 et déposé au bureau du procureur du district judiciaire de La Tuque, province de Québec sous le numéro 425-03-00028-900.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA  
888, rue Saint-Jean, bureau 514  
Québec

AVIS DE RECHERCHE DE LOCATION

AVIS est donné que nous sommes à la recherche d'une résidence en location sur le territoire Neufchâtel - St-Émile - Loretteville. La résidence devra être à proximité du transport en commun. L'occupation est prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre. Toute personne ou organisme intéressé à faire une proposition devra le faire avant le 5 septembre à 15 heures, date et heure d'ouverture des propositions. La proposition valide pour soixante (60) jours, devra comprendre les coûts de location mensuels incluant l'électricité et le chauffage. La bail sera d'une durée de douze (12) mois. Il est entendu que nous ne nous engageons à accepter ni la plus basse, ni toute autre proposition.

Adressez les propositions à:  
Centre d'accueil Mont-St-Aubert Inc.  
Proposition Résidence  
9080, boulevard du Jardin  
Charlebourg (Québec)  
G1G 4B3

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

COUR NO: 200-11-001401-903  
SUR NO: 044798  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:  
PIERRE BRIND'AMOUR ET  
HEULX HAWEEY, résidents et  
domiciliés au 35, chemin de la  
Randonnée, Lac-Beauport (Québec).

Débiteurs  
AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont fait cession de leurs biens en date du 10 août 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5<sup>e</sup> jour de septembre 1990, à 16h, au Bureau des faillites, 112, rue Dalhousie, salle 002, Québec (Québec).

Date de Québec, ce 16<sup>e</sup> jour  
d'août 1990.

Gilles M. Tremblay, M.Sc.  
Syndic

Bureau de:  
Gilles M. Tremblay & Associés  
401, Grande Allée Est, bureau 200  
QUÉBEC (Québec) G1R 2J5  
Tel.: (418) 522-5355

GILLES M. TREMBLAY  
& ASSOCIÉS



**FAITES VOS ACHATS DÈS MAINTENANT**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 25 août 1990 (dans la limite des stocks disponibles).

# TOYVILLE RABAIS SPÉCIAUX POUR LA RENTRÉE

(et autres aubaines courantes)



**Rabais jusqu'à 20%**

sur nos sacs d'écolier de haute qualité qui affichent la fougue des Hot Wheels de Mattel.

**19<sup>99</sup>**

Sac à dos Hot Wheels. Fermeture Velcro™ et pochette à rabat pratique. 801-209 Cour. 34,99 \$

**24<sup>99</sup>**

Sac fourre-tout Hot Wheels. Courroie amovible. 801-217 Cour. 29,99 \$

**3<sup>99</sup>**

Plumier d'écolier Hot Wheels. Fermeture à glissière robuste. 801-233 Cour. 4,99 \$

**69<sup>c</sup>**

Économisez en achetant le paquet de 200 feuilles volantes. 623-132

**4<sup>99</sup>**

Reliure à anneaux Note Tote™ de Hilroy. 901-284 Cour. 5,99 \$

En achetant l'ensemble reliure Note Tote™ et un paquet de 200 feuilles volantes, vous payez à moins de 6 \$. Voilà un prix bien étudié, juste à temps pour la rentrée.

**Rabais jusqu'à 33%**  
SUR CES JOLIS ACCESSOIRES DE BARBIE

- (11) Sac à dos de Barbie. Rabat à Velcro™ et lachet à cordon. Compartiment devant. 261-578 Cour. 24,99 \$
- (12) Boîte à lunch de Barbie. Isolation pour garder bien frais les aliments. Poignée métallique. 801-282 Cour. 8,99 \$
- (13) Plumier d'écolier de luxe Barbie. Composé entre autres: 12 crayons de couleur, 1 crayon HB, règle, bague-crayons et crayons feutre. Fermeture à glissière. 892-067 Cour. 12,99 \$
- (14) Plumier d'écolier à glissière Barbie. Grand compartiment. 892-091 Cour. 5,99 \$

**3<sup>99</sup>**

Nécessaire à lunch 'Cool-Look'. Poignée à cordage. 623-124

**1<sup>99</sup>**

Nécessaire à lunch en plastique. Bouteille isolante comprise. 679-860 Cour. 4,99 \$

**4<sup>99</sup>**

Nécessaire à lunch isolant en nylon 'Cool-Phase'. 867-366

**Rabais jusqu'à 60%**

**SUR PLUSIEURS DES MODELES DE NECESSAIRES ET DE BOITES A LUNCH POUR LES ÉCOLIERS.**  
Une vraie aubaine en exclusivité à Toyville. Nécessaire à lunch en nylon. Courroies et poignée (non illustré). 611-905 Cour. 4,99 \$ Réduit 2,99 \$  
Et pour susciter les commentaires des copains, pourquoi pas un nécessaire à lunch Batman™ avec bouteille isolante (non illustré). 845-040 Cour. 12,99 \$ Réduit 9,99 \$  
Boîte à lunch en plastique Nintendo™. Bouteille isolante comprise (non illustré). 845-065 Cour. 9,99 \$ Réduit 6,99 \$



**1<sup>79</sup>**

Cahier de 200 feuilles à reliure spirale. 623-165

**1<sup>49</sup>**

Reliure de 1 po. à plusieurs anneaux. 623-140

**1<sup>99</sup>**

Plumier d'écolier de Ninja Turtle™. 623-215

**99<sup>c</sup>**

Paquet de 10 crayons HB Hot Six. 623-199

**1<sup>99</sup>**

Paquet de 12 stylos Bic™. 867-192

**3<sup>99</sup>**

Paquet de 24 crayons de couleur Laurentien™. 867-259 Cour. 4,99 \$

**1<sup>99</sup>**

LA NOTE 10 SUR 10 SERA DONNÉE À L'ÉLÈVE BIEN ORDONNÉ. Mais pour cela, il lui faut des classeurs appropriés. Reliure de 1 po. en vinyle. Pochettes d'information aux couleurs variées. À ce bas prix, achetez-en une douzaine (prix spécial). 902-445

**2<sup>99</sup>**

EN TÊTE AU TABLEAU DES AUBAINES! Des accessoires pour développer les talents intellectuels et artistiques en puissance. Quiqu'il ait la forme d'une requête, c'est un véritable plumier d'écolier (non illustré). 623-173

**1<sup>99</sup>**

Marqueurs feutre Laurentien™. 23 couleurs éclatantes pour mettre en valeur les dessins et employer les travaux scolaires (non illustrés). 867-226

**3<sup>99</sup>**

Ce n'est pas une colle qui retiendra les enfants en retenue mais ce tube de colle Snoopy Glu™ à l'effigie de Peanuts vous fera rêver aux vacances (non illustré). 623-181

## HÂTEZ-VOUS! MAGASINEZ ALORS QUE LE CHOIX EST COMPLET

**PLACE LAURIER**  
2700, boul. Laurier  
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L8  
**(418) 656-0234**  
Heures: lun-mer 9h30-17h30  
jeu-ven 9h30-17h00  
samedi 9h00-17h00

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
5401, boul. des Galeries  
Québec (Québec) G2K 1N4  
**(418) 626-1318**  
Heures: lun-mer 9h30-17h30  
jeu-ven 9h30-17h00  
samedi 9h00-17h00

**GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS**

## Quinquagénaire accusé de tentative de meurtre

Un quinquagénaire a été accusé hier de tentative de meurtre et de voies de faits contre un père de famille qui tentait de défendre ses enfants.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Le suspect de 57 ans, Gaspard Fleury, avait molesté deux jeunes lundi après-midi, après les avoir surpris en train de voler du bois dans sa cour, rue du Petit-Village à Giffard.

Mis au courant de la fureur du propriétaire, le père de l'un d'eux s'était rendu à son domicile où il fut accueilli avec une barre à clou.

Il a reçu un coup à la tête et a failli être étranglé. Il a finalement réussi à se dégager et à demander de l'aide.

En Bref

### ■ Pompiers au Parlement

QUÉBEC — Les pompiers de Québec ont rapidement éteint hier midi un début d'incendie, survenu dans le Grand Salon Bleu. Les dommages matériels sont minimes. Les flammes auraient débuté à la suite de l'emploi d'un décapant près d'une prise électrique.

### ■ Hommage à un pionnier

QUÉBEC — L'organisation du Carnaval de Québec rend un hommage particulier à Lionel Ti-Père Faucher, l'ambassadeur de la rue Sainte-Thérèse, connu internationalement. Elle vient de demander officiellement à la Commission de toponymie de modifier le nom de cette rue en celle de rue Lionel Faucher.

**SEARS** MC  
studio de photographie

**JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!**

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 AOÛT 1990

**16<sup>95</sup>\$**

Ensemble de 20 photos

2-8x10, 3-5x7 et 15 de format portefeuille\*



**CHEZ SEARS  
LES PLUS  
BEAUX SOURIRES DE VOTRE ENFANT!**



(cadre non compris)

Chaque photographe de Sears est un professionnel chevronné qui saura faire sourire votre enfant!

Également disponibles: photos de passeport instantanées en couleur.

Le prix comprend 25 de diapos. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir, vignette, double exposition et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses, 25 de plus pour chaque personne admissible dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Sears Canada Inc. \*gratuits approximatifs. Studio de photographie dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Saint-Hyacinthe, et au Centre de Liquidation de Saint-Léonard. MC Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada.

**SEARS**

Vous en avez pour votre argent... et plus!\*

# le choix logique pour une rentrée réussie!

Gagnez au  
**CONCOURS**  
une rentrée réussie!



Cette année la rentrée, c'est à Place Laurier pour tous vos besoins! Pour vos cahiers, vos crayons, votre gomme à effacer ou pour vous habiller de la tête aux pieds. Place Laurier, c'est du choix à volonté! Venez magasiner dans une ambiance unique au Québec!

Pour les 16 ans et plus, une splendide Firefly rouge 1990 avec toit ouvrant! Et pour les 15 ans et moins, un super micro-ordinateur comprenant un lecteur de disquettes, un moniteur couleur 14 pouces et un programme « GEOS ». De plus, plusieurs dictionnaires maxi-débutants de Larousse, seront attribués. Pour participer, faites un achat à Place Laurier, et l'on vous remettra un coupon. Les règlements sont disponibles au kiosque de l'information. Le tirage aura lieu le lundi 10 septembre à midi au troisième étage à la grande scène!



Nouvelles heures d'affaires

LUNDI ET MARDI  
MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI  
SAMEDI

9H30 À 17H30  
9H30 À 21H00  
9H00 À 17H00

PLACE  
**LAURIER**

Bonimart, La Baie, Pascal, Sears, Toyville, Wise, Zellers et 350 magasins et restaurants.

# LES COUPÉS...

# À PRIX COUPÉS!



À PARTIR DE

**29999\$**  
par mois

**HONDA** ACCORD LX

2 000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy

Ste-Foy  
**lallier**  
687-2525

Le concessionnaire le plus près de vous

## Les employés de Télé-Direct en grève depuis une semaine

Refusant de voir réduire de moitié leur taux de commission, les 225 représentants publicitaires des « Pages jaunes » du Québec et de l'Ontario, font la grève depuis une semaine.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

« Les commissions représentent 80 % des revenus des représentants. Même si Télé-Direct (Publications) Inc. du groupe Bell Canada, offre une augmentation de 6 % du salaire de base, les syndiqués subissent néanmoins une baisse importante de revenus si la commission payable sur les augmentations de tarifs

de publicité passe de 12 à 6 % », a expliqué hier le permanent syndical Jacques Leboeuf, du Syndicat des employés et employées professionnel(le)s et de bureau, section locale 57 de la FTQ.

M. Leboeuf soutient que Télé-Direct « coupe sans raison » puisque les revenus nets de la compagnie augmentent. « L'entreprise veut accroître ses

benefices au détriment de ses employés. Ce n'est pas la première fois qu'elle utilise cette tactique ». Les représentants en sont à leur quatrième grève depuis 1976. En 1983-84, les syndiqués avaient débrayé pendant cinq mois pour éviter une réduction de leur salaire de base.

La convention collective des représentants, dont 170 travaillent au Québec (une trentaine à Québec), est échue depuis le 31 mai.

Hier, il a été impossible de connaître la position de l'employeur.

## SPIIQ: 700 remboursements dus

Le rythme auquel les infirmières de Québec remboursent leurs cotisations syndicales satisfait le Syndicat des infirmières et infirmiers du Québec. Néanmoins, le SPIIQ prévoit toujours envoyer une mise en demeure à ses membres récalcitrants, en janvier prochain.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

En juillet dernier, 1200 réclamations ont été envoyées par le SPIIQ. De ce nombre, 500 infirmières et infirmiers ont réglé leur compte avec le syndicat. « Nous sommes très contents des résultats, ça rentre très bien », fait Daniel Gilbert, secrétaire général du SPIIQ.

La grève des infirmières et infirmiers, l'automne dernier, a entraîné l'application de la loi 160.

Daniel Gilbert. Nombre de ces factures ont été révisées à la baisse dans le cas des infirmières qui sont passées du statut de temps partiel à celui de congé sans solde, par exemple.

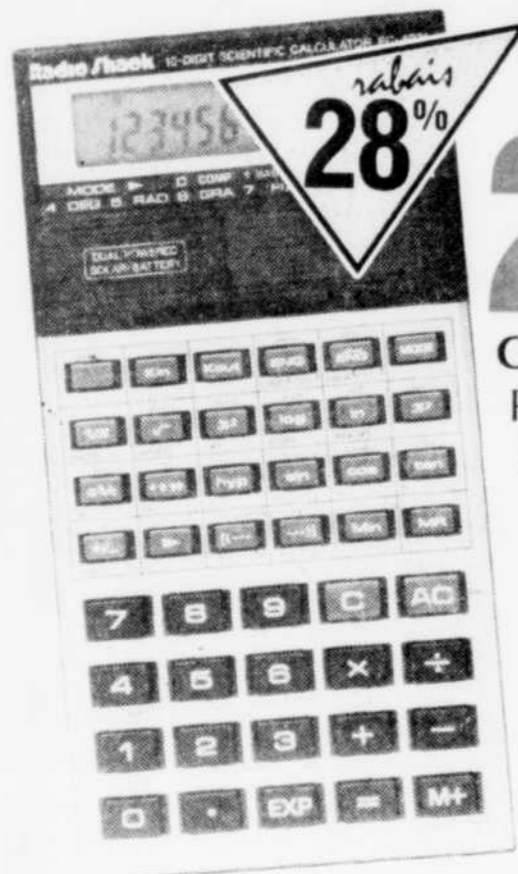
Pourtant, après un deuxième rappel en novembre, c'est par mise en demeure que le SPIIQ tentera de convaincre les dissidentes de payer leur dû syndical nécessaire, insiste M. Gilbert, pour la survie du syndicat.

Lucie Dussault, infirmière à l'hôpital du Christ-Roi, est une de ces dissidentes. Il y a deux semaines, elle a interrompu le dépôt direct de sa cotisation syndicale. « J'ai payé 166,14 \$ d'amende à la suite de la grève, j'ai perdu trois ans d'ancienneté, c'est assez! ».

Très sévère, cette loi prévoit des coupures salariales, des pertes d'ancienneté et l'interruption de la perception de la cotisation syndicale sur le chèque de paye. Cette dernière pénalité force le syndicat à réclamer la cotisation à chacun de ses membres.

Ce sont les infirmières en congé sans solde ou de maternité qui sont les plus difficiles à joindre. « Bien sûr, elles font le saut quand elles reçoivent une facture de 200 \$, mais quand on leur explique, elles se ravisent », explique

# UNE RENTRÉE DE CLASSE



**2495**  
~~34.95~~

Calculatrice scientifique à 87 fonctions. Permet variables en paires, 18 niveaux de parenthèses et avec les fonctions trigonométriques. Avec pile. 65-997

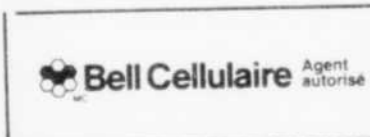


**99900**  
~~1299.00~~

Oubliez votre crayon et adoptez l'ordinateur portatif Tandy 1100FD comprend unité de disque 720 K, 3 1/2", traitement de texte et vérificateur d'orthographe. 6.2 lb. Clavier 84 touches. Accès parallèle et série. Grand écran très lisible de 7.7 x 4.75". Pile rechargeable et adaptateur CA. 25-3530 Modem interne, 2400 bauds. 25-3538. 249.95



Téléphone mobile facile à transférer entre autos. Capacité 832 canaux, mémoire 30 numéros, haut-parleur/contrôleur intégré et sortie 3 watts. Avec fixations. 17-1076

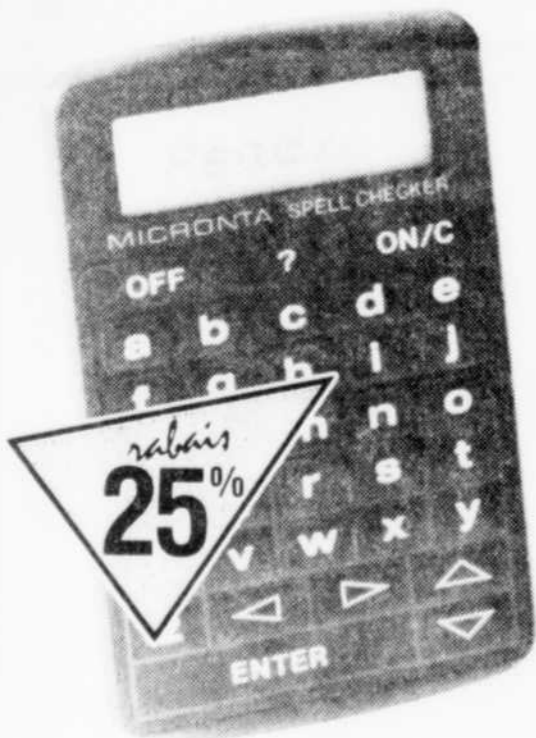


Le téléphone doit être active lors de l'achat pour un minimum de 6 mois. Le prix sans activation est 699.00. Prix après solde 799.00

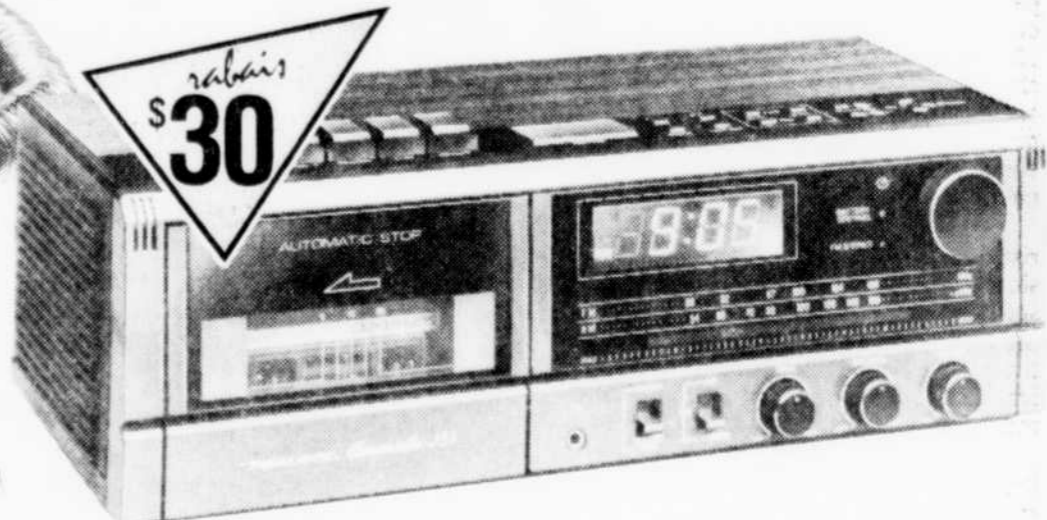


**39900**  
~~799.00~~

Vérificateur d'orthographe. Vérifie 88,000 mots et les mots couramment mal orthographiés. Pochette vinyle et piles. 63-676



**5995**  
~~79.95~~



**9995**  
~~129.95~~

Radio-réveil AM/FM stéréo à deux alarmes. Deux heures de réveil avec cassette, radio ou tonalité. Rappel-réveil. Avec protection à pile/avertisseur de pile faible. 12-1563

D'incroyables rabais "bien calculés"!

RABAIS 16%. Téléphone transparent. 43-8050. Cour. 59.95... 49.95  
RABAIS \$10. Calculatrice 177 fonctions. 65-992. 69.95... 59.95  
RABAIS \$50. Stéréo avec correcteur. 13-8101. Était 499.95. 449.95

RABAIS 33%. Casque stéréo AM/FM. 12-125. Cour. 44.95... 29.95  
RABAIS \$30. Combiné portatif. 14-756. Cour. 179.95... 149.95  
RABAIS 37%. Une loupe à main. 63-851. Cour. 15.95... 9.95

RABAIS 33%. Multimètre avec piles. 22-165. Cour. 59.95... 39.95  
RABAIS 33%. Radio AM/FM flottante. 12-204. Cour. 29.95... 19.95  
RABAIS \$10. Clavier portatif. 42-4004. Cour. 99.95... 89.95  
\*13-8101 est en Liquidation

Le solde se termine le 31 août 1990

# Radio Shack

DIVISION INTERTECH CANADA LTÉE

Venez vous renseigner dans un magasin Radio Shack sur nos spéciaux de "Retour à l'école"!

Sauf mention contraire, piles/cassettes/adaptateurs ne sont pas fournis. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs d'illustrations et textes. Sauf pour les liquidations, nous accordons une commande différée si un article est épuisé.

Le magasin ou détaillant Radio Shack participant le plus proche est dans les pages blanches





### Remise d'armoiries au recteur de Laval

Le gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, a remis hier au cours d'une brève cérémonie, les armes, la devise et le drapeau de l'université Laval au recteur, M. Michel Gervais. Ces armes (armoiries) avaient été adoptées par l'université en 1951, mais n'avaient jamais été reconnues officiellement par les autorités héraldiques canadiennes. Les armoiries de l'université Laval reproduisent fidèlement les traits distinctifs du blason du premier évêque de Québec, Mgr de Montmorency Laval.

### Le Québec y échappe partiellement Les poursuites médicales augmentent sans cesse

MONTREAL (PC) — Bien que le Québec échappe encore partiellement au phénomène, on constate que les poursuites médicales augmentent considérablement partout au monde et plus particulièrement aux États-Unis, en Allemagne fédérale, en Italie et en France.

C'est ce dont ont discuté lundi 400 juristes de 35 pays, qui participent à un congrès international de droit comparé à l'université McGill. D'importantes variations existent toutefois entre les pays et s'expliquent par plusieurs phénomènes.

A certains endroits, la place du médecin dans l'échelle sociale le protège des poursuites intempestives. La disparition d'une relation d'amitié et de confiance entre le médecin et son patient laisse aussi place, presque partout, à un rapport de service : lorsque le client est insatisfait, il recourt aux tribunaux.

« Les réclamations amènent une augmentation du coût des soins médicaux qui se répercute sur les citoyens par les impôts directs et indirects », estime le juge Baudoin, magistrat à la cour d'appel du Québec.

Aux États-Unis, les nombreuses poursuites ont fait bondir les primes d'assurance. La prime payée par un obstétricien pratiquant dans l'État de New York, en 1984, était de 68 000 \$ US, un chiffre qui a augmenté de 345 % entre 1984 et 1989. Au Québec, les primes d'assurance augmentent aussi, mais de façon plus raisonnable.

Cette situation inquiète les juristes, et peut amener le professionnel à abandonner certaines spécialités à risques élevés ou à pratiquer une médecine préventive en multipliant les tests et analyses, ce qui a pour résultat d'augmenter les coûts sociaux.

« On pardonne difficilement l'erreur lorsqu'on s'attend à des miracles », constate le juge Baudoin, qui invite les patients à ne plus voir le médecin comme un être infallible.

Face à la responsabilité des médecins, qui varie énormément d'un pays à l'autre, les congressistes ne proposent aucune solution mais tentent plutôt de profiter de l'expérience des autres pour améliorer leur propre système.

Vaut-il mieux que l'État protège entièrement le médecin en payant les indemnités de toutes les victimes ? Les juristes craignent que les professionnels de la santé deviennent alors nonchalants.

### Les diplômés de l'ETS reconnus par l'Ordre des ingénieurs

Les diplômés de l'École de technologie supérieure (ETS), située à Montréal, seront dorénavant directement admis à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Le Bureau canadien d'accréditation des programmes en ingénierie vient en effet d'accréditer tous les programmes de baccalauréat en génie de l'ETS. Cette décision met fin à une longue dispute entre l'école, le bureau d'accréditation et l'Ordre, puisque les étudiants d'ETS devaient auparavant subir un examen avant d'être admis à l'Ordre des ingénieurs.

Pour répondre aux normes du bureau d'accréditation, l'ETS a cependant dû augmenter le nombre de crédits de ses programmes de 90 à 105.

Les programmes de baccalauréat offerts par l'ETS sont les suivants : génie et gestion de la construction, génie électrique, génie mécanique et génie de la production automatisée. Ils sont offerts en sessions continues selon la formule d'enseignement coopératif (alternance de sessions de cours et de stages rémunérés en industrie).

Tous ces programmes s'adressent spécifiquement aux étudiants et étudiants détenant un diplôme professionnel d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou informatiques.



#### Manteau

Aubergine, marine, vert bouteille. 8 à 16.

999\$

#### Robe

Aubergine, marine, écossaise. 8 à 16.

645\$

BOUTIQUE

## DANIELLE MORALI

Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier, Québec — Tél.: (418) 656-9141

# sears

## LA MODE CHIC ET BIEN PLUS



« Des pantalons aussi seyants et confortables sont un atout précieux dans votre garde-robe. »

Marge Schuett, conseillère mode pour femmes

## RABAIS 40%

### PANTALONS CEINTURÉS EN SERGÉ

Pantalons en sergê de coton gratté de haute qualité pour plus de douceur. Nous avons 3 modèles seyants à pinces, de coupe ample. Choix de couleurs. Tailles 5-15 et 8-16. Sears ord. 34\$-42\$. Ch..... 19,99\$-22,99\$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 25 AOÛT 1990

sauf aux contraire, dans la limite des stocks disponibles



## SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURE DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Etat" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 lundi et mardi; de 9h30 à 21h du mercredi au vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861, Ste-Foy, Place Laurier, 658-2121, Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

**L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINNE**  
vous offre cet automne 1990 des cours **D'ESPAGNOL**  
hebdomadaires dans tous les niveaux.  
Inscription jusqu'au 8 septembre.  
Information: 652-1013

## ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULINPrésident et Editeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

## Cessez de reculer



« Négocier avec les Amérindiens, c'est négocier en fonction de l'éternité », a jeté lundi le ministre Claude Ryan en apprenant la décision des Mohawks de suspendre les négociations. Ceux-ci protestaient ainsi contre l'installation d'avant-postes de l'armée à une distance trop rapprochée à leur goût des Warriors.

Qu'ont fait les militaires ? Sur le modèle des gouvernements d'Ottawa et de Québec, qui se plient jour après jour aux caprices des Mohawks, ils ont reculé de quelques mètres. Mal à l'aise dans ce rôle qui leur incombe maintenant à Oka et à Châteauguay et pour lequel ils ne sont pas préparés, les membres des forces armées ne peuvent que calquer leurs gestes sur ceux posés par les autorités politiques depuis le début du conflit.

Les gouvernements canadien et québécois se sont montrés flasques; ils ont laissé aux Warriors l'initiative des négociations, toujours sur la base de leurs conditions et deux ministres se sont même humiliés en participant à une caricaturel cérémonie de signature d'une pseudo-entente sur un cadre de discussions en vue de la levée des barricades.

Dix jours plus tard, les porte-parole gouvernementaux devaient avouer que les négociations n'avaient absolument pas avancé sur le démantèlement des barricades mohawks et la réouverture du pont Mercier. Les coûts relatifs au conflit croissent de façon pyramidale et le moment approche où il faudra bien, à Ottawa et à Québec, que des premiers ministres concluent que les négociations sont impossibles dans le contexte présent et qu'une action musclée est incontournable.

Les Mohawks ont ajouté hier trois nouvelles conditions à leur liste d'épicerie: plus d'interventions policières pour nuire aux lucratifs bingos de Kahnawake, le règlement du différend sur la bande de terrain à Oka et une entente pour répondre d'ici trois ans à l'ensemble des revendications territoriales des Mohawks à travers tout le Canada.

La philosophie qui inspire les revendications globales de la confédération des six nations iroquoises à laquelle appartiennent les Mohawks est la reconnaissance de deux nations — la canadienne et la leur — ayant chacune son territoire défini, ses institutions, son gouvernement et assumant les pouvoirs qu'elle aura choisis de se réserver.

Les Mohawks refusent d'être considérés comme des citoyens du Québec, de l'Ontario, du Canada ou des États-Unis. Ils sont citoyens de la nation mohawk. Point. Et ils placent la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination au centre du dénouement de la présente crise.

La conséquence directe est la définition d'un territoire sur lequel s'exercera la souveraineté d'un gouvernement mohawk, c'est-à-dire le contrôle du développement économique et de l'exploitation des ressources naturelles, la possibilité de négocier des ententes commerciales avec des partenaires ou d'ériger des barrières tarifaires sur les biens et services qui doivent traverser le territoire mohawk, etc.

La querelle sur l'agrandissement du golf d'Oka a été le prétexte pour déclencher une crise amérindienne remettant en question toute l'organisation politique et sociale au Canada. Les Mohawks ont acquis la conviction que la levée des barricades les privera de tout levier pour forcer la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination.

Ils savent les gouvernements blancs vulnérables face à l'opinion publique internationale. L'expérience de la mollesse démontre ces dernières semaines les autorise aussi à croire qu'Ottawa et Québec continueront de se plier à leur calendrier de négociations pour en venir à leurs revendications territoriales globales et, pourquoi pas, à concéder l'amnistie aux Warriors. Rien ne presse les Mohawks.

Les Québécois ont des revendications du même type que les Amérindiens. Ils ont toutefois rejeté le terrorisme et la violence dans la poursuite de leur objectif. Il est plus que temps que l'on mette fin au terrorisme dont nous sommes les victimes.

J.-JACQUES SAMSON

JEANNE SHOWVÉ

PAS QUESTION  
D'ÊTRE MISE SUR LE  
MÊME PIED QUE  
JEAN CAMPEAU



Point de vue

## La commission... quelle commission ?

par Jean-Louis BOURQUE

**A**u lendemain de l'échec du lac Meech, le gouvernement Bourassa se trouve devant la nécessité de redéfinir l'avenir politique du Québec. Pour ce faire, en accord avec le chef de l'opposition officielle, il a décidé de mettre sur pied une commission élargie, itinérante et « non partisane », dont la présidence serait confiée à une personnalité non parlementaire.

Quelles sont les conditions qui permettraient aux travaux de cette commission de trouver une solution efficace à l'impasse dans laquelle s'enlisent tant de problèmes du Québec ?

Essayons de réfléchir sur une demi-douzaine de points à définir avant d'amorcer le processus, soient les objectifs, le mandat, la présidence, la composition, le fonctionnement et le suivi des recommandations de cette commission, pour que les fruits de cette entreprise n'aillent pas mourir aux oubliettes ?

Les objectifs, qu'on le veuille ou non, sont de nature double: certains, inavoués, restent partisans, d'autres se veulent d'intérêt général et « déparanisés ».

L'objectif avoué, c'est évidemment de définir l'avenir constitutionnel du Québec, puisque le statu quo est impossible. Il s'agit d'ouvrir la porte à l'imagination politique en suscitant un grand forum national pour amener les Québécois eux-mêmes à définir les conditions politiques du meilleur épanouissement possible.

La commission doit donner la parole aux éléments les plus dynamiques de notre société, en posant le vrai problème: que le Québec fasse l'exercice de chercher la forme de gouvernement qui lui convient le mieux, en tenant compte de la place qu'il veut occuper dans le monde et du type de relations qu'il pourrait nouer ou dénouer avec ses voisins. (...)

Le mandat devrait préciser la procédure: s'agit-il d'une consultation restreinte ou élargie ? Idéalement on pourrait souhaiter que la commission ait le mandat d'aller dans chacune des dix régions administratives du Québec se mettre à l'écoute des individus, spécialistes ou non, comme des groupes qui veulent s'exprimer sur le régime politique du Québec de l'avenir et sur la manière dont on devrait mener les inévitables négociations avec le Canada, puis de faire rapport au gouvernement sous forme de synthèse et de recommandations.

L'initiative et l'utilisation des conclusions reviennent au gouvernement qui est responsable devant le peuple.

Sur la présidence, le premier ministre et le chef de l'opposition se sont mis d'accord sur un type de personnalité non parlementaire et forte d'antécédents économiques, ceci pour rassurer la population. Il ne sera pas question de lancer le Québec dans un chaos économique.

Même si la présence d'économistes est souhaitable, et même assurée puisque MM. Parizeau et Bourassa veulent être mem-

bres de la commission, il n'est pas sûr que la présidence doit nécessairement être confiée à un économiste. Il n'est pas sûr non plus que l'on puisse trouver quelqu'un de politiquement neutre qui ne penche ni d'un côté ni de l'autre.

Il faudrait une personne d'une indiscutable honnêteté intellectuelle qui soit d'accord avec le mandat, qui ait une grande capacité d'écoute et de synthèse, qui soit capable de susciter une dynamique et de placer l'intérêt supérieur du Québec au-dessus de ses intérêts personnels ou partisans. (...)

Quant aux commissaires, à priori, le nombre de 25-30 membres peut sembler excessif. Les groupes de travail trop nombreux sont souvent inefficaces. On peut toutefois envisager un mode de fonctionnement en plusieurs sous-commissions. Beaucoup de ces membres seraient déjà choisis.

La règle d'une commission parlementaire même élargie impose déjà des parlementaires de chaque parti politique. Il n'est donc pas question d'une commission non partisane dans sa composition, mais plutôt multipartisane. De là à y nommer des représentants de chaque grand groupe d'intérêt... on risque d'en paralyser le fonctionnement.

On parle d'une commission itinérante qui pourrait visiter les dix régions administratives du Québec. On prévoit un fonctionnement « interactif », c'est-à-dire que les commissaires ne se contenteraient pas d'écouter et de recevoir les mémoires, mais

pourraient favoriser des échanges de types variés, forums régionaux, conférences, tables rondes, colloques, etc., de façon à généraliser le débat. Comment seront sélectionnés les individus et les groupes admis à s'exprimer ? C'est la que va se jouer la non partisanerie dont on se targue.

Idéalement, les travaux devraient être radiodiffusés et télévisés et pas seulement lorsque MM. Parizeau et Bourassa seraient présents. Radio-Québec et le service de radiotélévision des débats à l'Assemblée nationale pourraient assurer cette couverture.

Et le suivi des recommandations ?... Si le gouvernement ne se sent pas lié par les conclusions des travaux d'une telle commission, elle risque de n'être qu'un spectacle de pelletage de nuages politiques. La seule façon d'empêcher le tablettage du rapport, c'est de diffuser largement les travaux sous une forme accessible, intelligente et fidèle.

L'importance de la commission se mesurera aux sérieux, des commissaires qui devront suser toutes les solutions proposées d'où qu'elles viennent. La seule impasse à éviter, c'est de refaire la démonstration des culs-de-sac déjà explorés, par manque de courage politique. Il se pourrait que la commission soit le dernier acte de l'évolution du peuple québécois vers la constitution d'un vrai pays.

M. Bourque est politologue et consultant en affaires publiques.

## Votre Opinion

## Tampopo porno ?

(En réponse à la lettre de Marguerite des Prés, publiée le 14 août)

Traiter un film japonais qui a reçu le visa de la censure japonaise de pornographie relève du surréalisme.

Dans un pays où le nu intégral n'a toujours pas lieu de cité, ni dans les films, ni dans les journaux « spécialisés », ni dans les vidéos des hôtels, parler de pornographie est tout à fait ridicule.

La lectrice qui ne se trouve pas puritaine ne doit pas avoir la même définition de la pornographie que la majorité des gens.

Peut-être voulait-elle parler des scènes sensuelles ? Voir passer un jaune d'oeuf plusieurs fois de bouche en bouche n'a, à ce que je sache, rien de pornographique, tout en pouvant être, si la scène est bien tournée, et c'était le cas, très sensuel.

Pourquoi les gens font toujours de l'amalgame de notions, dès que quelque chose les dérange ?

J'ai été beaucoup plus choqué, l'autre jour, lorsqu'à la même heure, on repassa un film de Gilles Carle où, si les scènes n'étaient pas pornographiques, elles n'avaient pas à être montrées à de jeunes enfants.

Qu'aurait pensé la pauvre lectrice, si elle avait suivi l'itinéraire de l'oeuf dans « l'Empire des sens », film franco-japonais passé au Clap l'année dernière, et qui, sans être pornographique, n'a jamais reçu le visa de censure au pays du puritanisme levant.

Jean-Paul Agnard  
Ste-Anne-de-Beaupré

## On en a assez !

Depuis déjà un bon mois que la crise indienne dure, et vous devez le constater, les Québécois en ont assez.

Nous en sommes à nous demander si ces individus n'ont pas plus de droits que nous ? Et si la Sûreté n'est pas plus efficace contre nous-mêmes que contre les criminels ?

Les Indiens du Québec sont des assistés sociaux de luxe. Je n'étais pas raciste; mais quand

des individus mènent le gouvernement à la mitraille, quand ces individus ne paient pas de taxes... quand ils veulent empêcher le progrès du Québec (routes, Baie James), quand ils revendiquent des droits qu'ils n'ont pas, je ne suis pas d'accord.

Adam et Ève ne sont pas nés au Québec, donc avant ces Indiens il y a eu des Incas, puis d'autres avant, qui venaient d'ailleurs. Alors ces Indiens aussi viennent d'ailleurs.

Il est temps qu'ils soient des vrais citoyens; qu'ils paient eux aussi les déficits des gouvernements avant de profiter des retombées de ces gouvernements.

Je suis aussi contre le fait que Hydro-Québec dépense ses dollars empruntés pour faire des « cadeaux » à d'autres supposés Indiens.

La terre, M. Bourassa, doit appartenir à ceux qui la développent. Cette loi existait bien avant que l'Amérique soit découverte. Et elle doit continuer à exister. Eux-mêmes se servent de la technologie quand ça fait leur affaire.

Ils contribuent à créer dans la population un sentiment de haine qui sera difficile à effacer.

Donc je vous demande de remettre les choses à l'ordre; de menager nos sous afin de pouvoir faire des routes dans Lotbinière. De redonner le pouvoir à ceux qui paient et qui ont élu le gouvernement démocratique. Le leadership du Québec a été terni depuis quelque temps par le Canada anglais et par ces Indiens. Affirmons notre identité, tous nous serons fiers.

Gaëtan Therrien  
St-Sylvestre

## Rang Bois-Clair

(Lettre à M. Réjean Genest, président, comité des résidents du rang Bois-Clair)

J'ai pris connaissance de votre lettre du 24 juillet (reçue le 30 juillet) et traitant de la réfection du chemin du rang Bois-Clair à Saint-Antoine-de-Tilly.

C'est avec intérêt que j'ai lu votre lettre et que j'ai pris connaissance de vos assertions à l'égard du dossier routier.

Permettez-moi de rétablir et de préciser certains éléments, plus particulièrement à l'égard du réseau routier du comté de Lotbinière.

Depuis 1986 et pendant les quatre saisons qui ont suivi, 327 kilomètres de routes ont été améliorés alors que pendant les cinq saisons précédentes (1981-1985), 185 kilomètres ont fait l'objet d'améliorations.

Permettez-moi également de vous rappeler que j'ai pris en 1985 et en 1989 l'engagement électoral de travailler à améliorer le réseau routier, ce que j'ai fait et entends poursuivre.

Je n'ai jamais prétendu ni laissé croire que je ferais en cinq ans ce qui n'a pas été fait au cours des dernières décennies.

Conscient de l'état du réseau routier, j'ai établi, en consultation avec les élus municipaux, les priorités de chaque localité, de façon à ce qu'on puisse de concert avec le ministère des Transports du Québec harmoniser l'ensemble des demandes.

Lors de ces consultations avec

les municipalités, il a été clairement précisé que l'ordre des priorités locales pour l'amélioration du réseau routier ne pourrait être changé selon le gré des pressions, et que dorénavant, on essaierait de préparer des plans de levée et d'arpentage selon les représentations exercées, et, enfin, que nos actions porteraient sur l'ordre établi jusqu'à sa réalisation, afin d'éviter des frais d'expertise technique coûteux au ministère des Transports du Québec; une politique qui avait largement couru à la veille d'élection dans le passé.

Lewis Camden, député Lotbinière  
Laurier-Station

## N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Pollution du fleuve autour de Montréal

# On trouve des poissons à deux bouches ou des nageoires doubles

MONTREAL (PC) — Au bas mot, 5 % des poissons capturés dans la région de Montréal montrent de graves malformations biologiques : deux bouches, des nageoires pectorales doubles, triples, etc. Possiblement causées par la pollution, ces mutations pourraient n'être que la pointe de l'iceberg.

C'est ce qu'a découvert Alain Brancheaud, qui termine une maîtrise en biologie à l'Université du Québec à Montréal. Depuis deux ans, il étudie les esturgeons et les meuniers noirs, célèbres nageurs des rivières et des lacs de la région métropolitaine.

Les optimistes diront que « c'est la faute au génétique », mais M. Brancheaud assure qu'une population normale ne devrait pas compter plus de 0,1 % de ces cas de malformation.

Le chercheur n'arrête pas là son enquête. « Si le pourcentage de poissons adultes malformés est aussi élevé, combien seront tout simplement morts dans l'oeuf ? 25, 40, 65, 80 % ? » Telle est la question à laquelle ce jeune homme devrait trouver réponse, d'ici le printemps prochain, s'il recueille assez d'argent pour poursuivre ses travaux. « Les organismes gouvernementaux préfèrent subventionner les recherches qui ne dérangent pas », soupire-t-il.

## Des « lunettes » pour corriger les défauts du télescope Hubble

Les astrophysiciens de l'université Laval Jean-René Roy et Edouardo Hardy gardent un certain optimisme sur leurs projets d'observer les étoiles et les galaxies, surtout si on donne au télescope spatial Hubble des lentilles correctrices, une sorte de paire de lunettes, pour remédier aux défauts congénitaux du miroir.

par CLAUDE TESSIER  
LE SOLEIL

Les travaux de M. Roy sont les plus touchés par les aberrations sphériques du télescope spatial qui voit flou, un peu comme certains myopes, parce que la vision n'est pas corrigée. Les parties du miroir ne renvoient pas toute la lumière de sorte que sa résolution n'est pas meilleure que pour les télescopes au sol.

Or le projet de M. Roy vise l'étude de galaxies naines proches qui émettent peu de lumière. Le halo flou empêche de les voir avec précision.

M. Edouardo Hardy se dit un peu plus chanceux et pense sauver la partie essentielle de ses travaux. Il travaille sur des objets plus brillants. Dans ses travaux sur la mesure de la distance des étoiles et la formation des galaxies, il doit se contenter des 15 ou 20 % de la lumière reçue et sacrifier les étoiles les plus faibles.

De l'avis des deux chercheurs québécois qui gardent un contact constant avec l'Institut scientifique du télescope spatial, il n'est pas question de changer le miroir défectueux. Il est en orbite à 650 km de la Terre.

La myopie du grand télescope a pour origine une erreur dans la référence utilisée pour tester le télescope. Cette erreur coûteuse a déclenché une enquête à la NASA et au Congrès américain.

M. Roy croit qu'une décision administrative est à la base du fiasco. Certains responsables de la NASA ont choisi la Perkin-Elmer comme entrepreneur parce que le coût était plus bas. Kodak avait fait une proposition, mais qui comprenait une batterie de tests simples, de l'ordre de dix millions, que l'autre n'avait pas. Le Hubble a coûté 1,3 milliard \$.

L'échec, ajouté à celui de Challenger, inquiète les Européens. On se questionne aussi sur la plate-forme spatiale pour laquelle le gouvernement canadien s'est engagé pour près d'un milliard de dollars.

Il faudra changer au télescope certains équipements. Certains, améliorés, sont déjà prêts. Les astronautes ne retourneront pas à Hubble avant 1993.

Tout n'est pas perdu cependant, fait remarquer M. Roy. Le télescope peut faire des observations dans l'ultra-violet, ce qui n'est pas possible au sol.

Comme lui, des dizaines de spécialistes de l'environnement se trouvent actuellement à l'université Concordia pour discuter des problèmes, des réglementations et des conséquences liées à la pollution. Ils ont organisé un séminaire de deux semaines qui s'adresse à des étudiants de biologie, d'écotoxicologie et de chimie, mais également aux gens des gouvernements et des grandes entreprises.

« Comment peut-on penser consacrer autant d'argent et d'énergie à la guerre contre l'Irak ? » s'interrogeait pour sa part, hier, Clifford Lincoln. Selon l'ex-ministre de l'Environnement, la planète entre dans une phase de non-retour ; tous les pays doivent en arriver à un consensus et faire de l'environnement leur priorité.

« Les armées de la planète ont des budgets d'un trilliard de dollars, soutient-il. Si on utilisait une seule parcelle de cette somme, on pourrait peut-être régler les problèmes de déforestation au tiers-monde ; on pourrait aussi éduquer les populations. »



## LE SUCCÈS GARANTI

Après 14 ans et 12 000 élèves, nous avons développé le cours individuel d'enseignement de l'anglais qui colle à vos besoins...c'est le temps d'y voir...



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES  
**CHARPENTIER**  
CLIC SAINTE-FOY

**659-CLIC (2542)**

C'est l'anglais qui vous garantit le succès!

'ET ÇA CONTINUE...  
RABAIS SPÉCIAUX DE LA RENTRÉE

**Solde**

**L'UTILE ET L'AGRÉABLE**

PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 AOÛT 1990  
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS



Rabais 10%

**PRIX DE SOLDE 58<sup>88</sup>\***

MICROMAGNÉTOCASSETTE ACTIVEE PAR LA VOIX! Utile au bureau ou pour enregistrer les leçons. 2 piles "AA" requises, vendues séparément 644-435. Cour. 6888 \$



Rabais 5%

**PRIX DE SOLDE 44<sup>99</sup>\***

MICROMAGNÉTOCASSETTE à enregistrement une touche. Utilisation facile en tout temps. 2 piles "AA" requises, vendues séparément. 627-588. Cour. 4999 \$



Rabais 10%

**PRIX DE SOLDE 139<sup>99</sup>\***

MEUBLE POUR ORDINATEURS. Peut aussi servir de meuble d'appoint pour accessoires de bureau. Fini similis bois stratifié. Environ 33.1 x 19.25 x 56 po de hauteur. 186-494. Cour. 149.99 \$



Rabais 20%

**PRIX DE SOLDE 129<sup>99</sup>**

(BUREAU SEULEMENT) CHAISE CONFORTABLE. 186-908. 99.99 \$



SHARP

149<sup>99</sup>

MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE, PORTATIVE PA-3000. Ce modèle offre une foule de caractéristiques automatiques les plus recherchées, y compris la correction automatique de 65 caractères. 376-921.



Rabais jusqu'à 5%

**PRIX DE SOLDE 24<sup>99</sup>**

(1) CALCULATRICE SOLAIRE FX-991N. Apprécie des étudiants et des professionnels. 163 fonctions. Etui compris. 209-056. Cour. 29.99 \$



**PRIX DE SOLDE 14<sup>99</sup>**

(2) CALCULATRICE SOLAIRE DE CONVERSION MÉTRIQUE EL-344A. 44 conversions, y compris pression et calories. Etui compris. 208-884. Cour. 16.99 \$



**PRIX DE SOLDE 44<sup>99</sup>**

(3) CALCULATRICE IMPRIMANTE EL-1611. Assez compacte pour tenir dans la main. Affiche 10 chiffres. Mémoire 3 touches. Adapteur c.a. compris. 209-460. Cour. 49.99 \$



149<sup>88</sup>

QUALITÉ À PRIX AVANTAGEUX CHOIX DE CONSOMMATEURS™

TÉLÉPHONE ET RÉPONDEUR. Une combinaison qui répond à vos besoins de communication. Mémoire de 12 numéros et de 9 fonctions à distance. Télécommande sans avertisseur. Microcassette comprise. Piles requises, vendues séparément. 643-627.



99<sup>99</sup>

RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE SANS TONALITÉ. Bien que peu coûteux, ce répondeur téléphonique comprend une foule de caractéristiques les plus appréciées. 2 cassettes standard comprises. Piles requises, vendues séparément. 644-922. Cour. 119.99 \$

**LE SOLEIL**  
**ABONNEMENT 647-3333**  
 Extérieur: numéro sans frais  
**1-800-463-2362**  
 Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30  
 Samedi et dimanche: 8h à 12h

QUÉBEC: Place Laurier • Les Galeries de la Capitale  
 • 1870, rue d'Estimauville • 345, rue Soumande  
 • Place des Quatre-Bourgeois • Carrefour Charlesbourg  
 LEVIS: Place Kennedy

# La célèbre VENTE D'ÉTÉ de FOURRURE

Venez découvrir la célèbre vente d'été fourrure chez Laliberté, la plus excitante vente de fourrure à Québec... Des centaines de fourrures à des prix tout simplement irrésistibles. C'est un rendez-vous avec vos rêves...

1 099\$	MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL
1 399\$ à 2 799\$	MANTEAUX DE CASTOR LONG POIL NATUREL OU TEINT
1 399\$ à 3 299\$	MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE NATUREL OU LUSTRE
1 699\$	MANTEAUX DE VISON MÂLE PEAUX ALLONGÉES
1 899\$ à 7 999\$	MANTEAUX DE VISON FEMELLE PEAUX ALLONGÉES
2 899\$ à 4 299\$	IMPOSANTE COLLECTION DE CASTOR RASÉ NATUREL OU TEINT

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles dans certaines fourrures.



À l'achat de votre fourrure, recevez la CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ qui vous offre des avantages exclusifs:

• 10% de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits.

■ RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec tout achat de vêtements

\* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

12 MOIS SANS INTÉRÊT  
FINANCEMENT SUR PLACE SANS INTERMÉDIAIRE

LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE:  
• Garantie d'un an avec police d'assurance • Plan mise de côté • Entreposage gratuit la première année • Retouches normales gratuites

75\$  
CA D'ACHAT

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75 \$ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.

**Laliberté**  
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 5 2 5 • 4 8 4 1  
123 ANS D'EXPERIENCE



À gauche: pelisse de popeline verte doublée de vison chevron, col pleine peau, 4 à 16 ans, 1 195\$  
À droite: pelisse de popeline et opossum, raisin (autres couleurs disponibles), 6 à 14 ans, 995\$

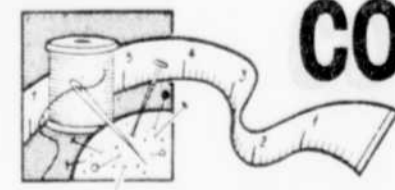
## PELISSSES

Populaires et pratiques, les pelisses Laliberté vous feront apprécier l'hiver.

Le choix des tissus: popeline de coton, nylon, poly-soie et CUIR. Offerte unie ou imprimée dans plusieurs couleurs.

Le choix de la doublure: opossum, nutria rasé, vison, rat musqué.

Nos pelisses vous sont offertes de 799\$ à 3 000\$



**CONFECTION  
PELISSE**

Nous pouvons également vous confectionner une pelisse avec votre vieille fourrure. Vaste choix de modèles et tissus tels que: popeline de poly-soie ou cuir.

Prix à partir de **650\$**

À L'ACHAT D'UNE PELISSE, VOUS OBTENEZ LA  
CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ